



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022-2023



institut national
de jeunes sourds
de Paris



2022
2023

ÉDITO

Chers membres de la communauté de l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris, chers partenaires, chers amis,

C'est avec un immense plaisir que je partage avec vous les réalisations et les avancées significatives de notre institution au cours de l'année 2022-2023. Cette période a été marquée par un élan collectif et un engagement sans faille, reflétant notre détermination à inscrire notre établissement dans une dynamique d'excellence et d'inclusion.

L'une des étapes clés de cette année a été la réactivation vigoureuse du projet d'établissement. Nous avons relancé nos objectifs stratégiques, mettant l'accent sur la consolidation de la logique d'inclusion en partenariat avec l'Éducation Nationale. Cette collaboration renforcée a favorisé des avancées significatives, créant des passerelles essentielles pour nos jeunes.

La visite des ministres en charge du handicap a été un moment privilégié pour valoriser notre institution et donner à voir par l'exemple la richesse et l'intérêt des accompagnements. Leurs visites ont souligné l'importance de notre rôle dans la promotion de l'éducation en intra et inclusive, et ont renforcé notre position en tant qu'acteur clé dans le paysage scolaire, éducatif, social et médico-psychologique.

La mise en valeur du patrimoine, la sensibilisation à la préservation de l'environnement et le renforcement de la pluridisciplinarité demeurent au cœur de nos préoccupations. Notre établissement continue de jouer un rôle actif dans la communauté sourde, illustrant notre attachement à notre histoire commune et notre contribution au bien-être de chacun.

Un aspect particulièrement inspirant de cette année a été la participation active et directe des jeunes. De nombreux projets initiés par eux-mêmes ont enrichi notre vie institutionnelle, avec un engagement toujours constant dans l'organisation de la traditionnelle fête de l'Abbé de l'Épée. Cette dynamique témoigne de l'implication et de la mobilisation exceptionnelles de nos jeunes, et de leurs capacités.

Nous avons également entrepris une redynamisation des instances de dialogue et de concertation, avec un Conseil de la Vie Sociale renouvelé et ouvert à tous. Favoriser l'implication des jeunes et des familles est au cœur de notre mission, contribuant à renforcer le sentiment d'appartenance au sein de la communauté de Saint-Jacques, et préparant par là même à entrer dans la vie sociale et professionnelle de manière plus sereine et avec confiance.

L'année écoulée a été marquée par des partenariats fructueux et une ouverture constante à de nouvelles collaborations. Nous avons consolidé notre expertise à travers le service INFOSENS, ancré dans le paysage institutionnel, et avons contribué activement à la lutte contre le harcèlement scolaire.

À l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, nous avons centré nos efforts sur le thème du sport, en vue de célébrer également le centenaire des premiers jeux internationaux silencieux. Cette année thématique s'inscrit parfaitement dans notre mission, soulignant notre engagement en faveur de l'insertion professionnelle, sociale et citoyenne.

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux professionnels dévoués qui portent la mission de notre établissement avec un engagement exceptionnel. Nous remercions également nos autorités, le Ministère et la DGCS ainsi que l'ARS Île-de-France, pour leur réel soutien ayant permis des revalorisations salariales conséquentes dans le cadre des mesures nationales, et appelons à continuer de prendre en compte nos spécificités, celle des jeunes accueillis, et à reconnaître notre capacité à convertir l'expérience en expertise au service de nos missions nationales.

Ensemble, nous avons écrit une page significative de notre histoire commune au cours de cette année écoulée. Les défis futurs ne font que renforcer notre détermination à continuer de grandir, d'apprendre et de progresser, au service d'une meilleure accessibilité, gage d'une inclusion réussie. Merci à chacun d'entre vous pour votre contribution inestimable.

Paul FLAD, Directeur



SOMMAIRE

Rapport d'activité 2022/2023

6 La surdité, parlons-en !

10 Quels moyens de communication ?

11 La lecture labiale

12 La langue française parlée complétée (LfPC)

14 La langue des signes française (LSF)

16 Enfants et jeunes sourds à l'INJS de Paris

17 Effectifs 2022-2023

20 Profil des élèves de l'INJS de Paris (hors apprentis)

24 Les missions de l'INJS de Paris

25 L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET GLOBAL

26 L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

28 **Focus** Sport à l'INJS : on prépare déjà les Jeux Olympiques de 2024

29 L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET PARENTAL

31 **Focus** La médiation animale

32 L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET PSYCHOLOGIQUE

35 **Focus** Prévention auprès des élèves

40 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

43 **Focus** Les services techniques œuvrent au quotidien

44 L'INJS, UN ÉTABLISSEMENT ÉCO-RESPONSABLE

48 LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

52 L'INNOVATION ET LA RECHERCHE

53 Les Pôles « Ressources »

54 Projets de recherche finalisés

54 Projets de recherche en cours

55 Nouveaux projets

56 Comité scientifique

56 Réseau francophone

57 **Focus** Lancement du compte LinkedIn

58 Le Réseau francilien surdité

60 INFOSENS

64 Organisation générale

65 Organigramme

66 Les ressources humaines à l'INJS

69 La formation professionnelle

72 Les instances

75 2022-2023 en images

78 Glossaire



LA SURDITÉ, PARLONS-EN!

La déficience auditive ou hypoacousie est définie par une diminution partielle ou totale de la capacité à entendre les sons, mais aussi par une modification de leur perception. C'est la déficience sensorielle la plus fréquente. La grande majorité des surdités est due à un dysfonctionnement au niveau de l'oreille. Il existe aussi de rares cas de surdités centrales impliquant le nerf auditif ou le cerveau.

Les conséquences de la surdité varient en fonction du degré de surdité, de l'âge d'apparition, des possibilités d'appareillage, de la prise en charge.



La surdité en chiffres



500
MILLIONS

de malentendants
dans le monde



6
MILLIONS

de malentendants
en France

7^E

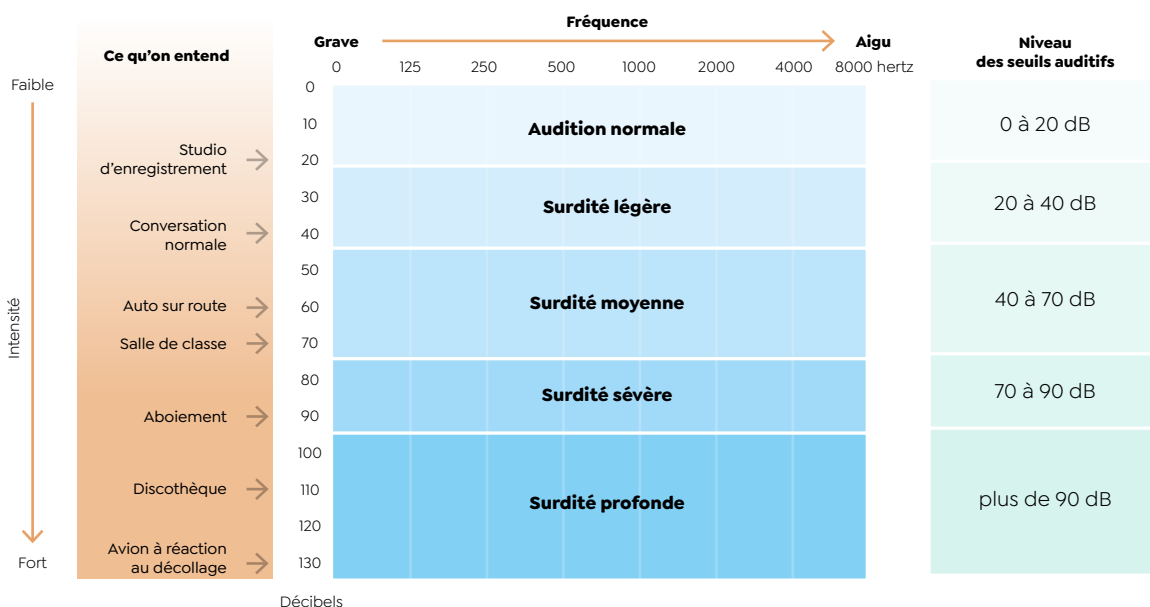
cause mondiale
d'invalidité
au quotidien



Source : OMS

LES DEGRÉS DE PERTE AUDITIVE

La **surdité** (ou **déficience auditive** ou **hypoacousie**) est définie en fonction de la perte auditive bilatérale en décibels (dB), mesurée en **audiométrie**.





SURDITÉS GÉNÉTIQUES ET SURDITÉS ACQUISES

Une surdité peut être d'origine **génétique** ou **acquise** au cours de la vie à cause d'un traumatisme, une infection, une intoxication, du vieillissement. Elle peut aussi être acquise en raison d'une prédisposition génétique, avec des conséquences plus ou moins importantes sur l'audition face à un traumatisme ou une infection.

75 % des surdités ont une cause génétique et 25 % des surdités sont acquises pendant la grossesse ou après la naissance.

Sur

1 000
NAISSANCES,

1 **ENFANT**
est atteint
de surdité.



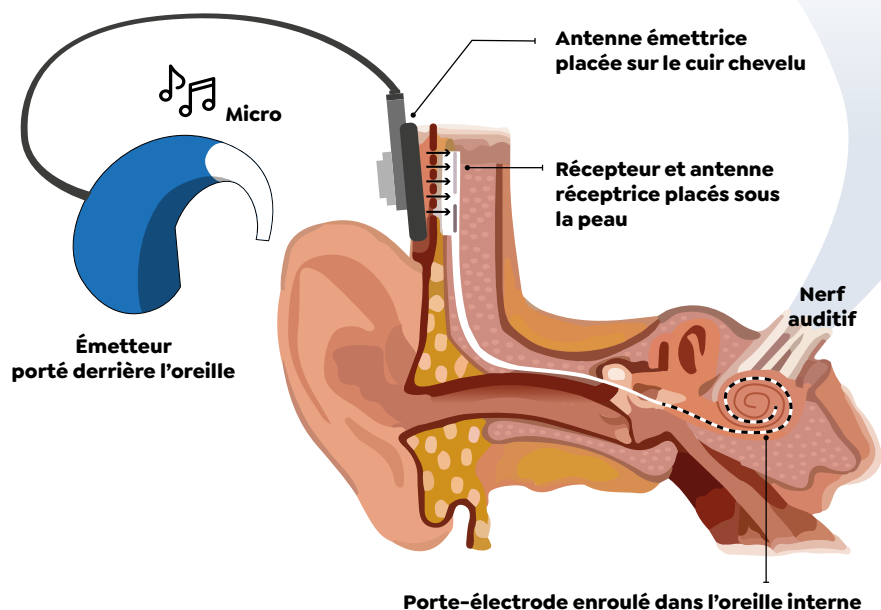
L'APPAREILLAGE AUDITIF

Le but de l'appareillage auditif consiste à amplifier le message vocal de telle sorte que la communication orale soit facilitée.

- Prothèse auditive conventionnelle par voie aérienne : La prothèse amplifie les sons et traite les informations acoustiques par voie aérienne (voie naturelle)
- L'appareillage par voie osseuse : amplification **acoustique transmise** par l'os à la cochlée.

L'IMPLANT COCHLÉAIRE

Le principe de l'implant cochléaire est de transformer les signaux analogiques, enregistrés par un micro, en signaux numériques qui stimulent directement les fibres du nerf auditif par l'intermédiaire d'électrodes insérées dans la rampe tympanique de la cochlée.



LES LIMITES DES PROTHÈSES AUDITIVES ET DES IMPLANTS COCHLÉAIRES

Aucun de ces dispositifs de réhabilitation auditive n'est une réparation rétablissant une audition normale : il n'y a pas de « transformation » d'un enfant sourd en enfant entendant. La perception des sons reste imparfaite, tant avec les prothèses numériques qu'avec l'implant cochléaire :

- Pour les prothèses, la difficulté principale est la restitution des fréquences aiguës,
- Pour l'implant comme pour la prothèse, les difficultés sont plus importantes dans des situations particulières, comme lors d'une conversation téléphonique, de discussions de groupe ou l'écoute de la musique...



QUELS MOYENS DE COMMUNICATION?

Les personnes sourdes et malentendantes choisissent un mode de communication en fonction de leurs situations et de leurs histoires personnelles. Une même personne peut communiquer différemment au cours de sa vie ou selon le contexte (famille, travail, amis, etc.).

Les personnes sourdes et malentendantes disposent de **la langue française orale (audition, lecture labiale, LfPC)** et/ou de **la langue des signes française**.



LA LECTURE LABIALE

Les personnes sourdes et malentendantes, même appareillées ou implantées, reçoivent la parole de manière incomplète ou déformée. La lecture labiale est un outil utilisé pour reconnaître les mots de manière visuelle, en fonction de la forme prise par les lèvres. Elle est un complément important de l'audition et permet d'améliorer significativement la perception du langage, les sons ayant une traduction visuelle : les images labiales. Les entendants l'utilisent aussi de manière automatique et inconsciente, notamment dans un contexte bruyant (restaurant, transports en commun, etc).

Les limites de la lecture labiale

Cependant certains sons, articulés à l'arrière de la bouche, sans intervention des lèvres, n'ont pas d'images labiales très nettes comme [k], [g], [r]. Par exemple, hors contexte, il est difficile de distinguer

des paires de mots comme « grain » et « gain » ou comme « gras » et « rat ». En outre, les sons articulés, dont les images labiales sont identiques sont des sosies labiaux comme par exemple [p]/[b], [s]/[z], etc. Enfin, lorsqu'une personne parle, elle peut enchaîner les sons de manière rapide, en articulant parfois exagérément ou trop peu.

Pour toutes ces raisons, la lecture labiale reste un complément à l'information auditive. En fonction du contexte, de ce dont on est en train de parler, le cerveau est capable de faire des hypothèses souvent justes pour accéder au sens de manière cohérente : on parle de suppléance mentale.

Optimiser la lecture labiale

Pour une meilleure efficacité, la lecture labiale, spontanée peut être entraînée grâce à des rééducations spécifiques proposées par les orthophonistes.

LA LANGUE FRANÇAISE PARLÉE COMPLÉTÉE (LfPC)

La Langue française Parlée Complétée s'inscrit dans les projets linguistiques de l'INJS. Quel que soit le mode de communication prioritaire du jeune, son utilisation par les professionnels participe au développement des compétences linguistiques orales et écrites.

L'utilisation de l'outil LfPC peut se décliner :

- soit dans le cadre de la communication assurant ainsi la réception et la compréhension des messages oraux par le jeune sourd ;
- soit dans le cadre de pratiques pédagogiques comme aide à la réception/compréhension et à la production de la parole.

Dans tous les cas, la Langue française Parlée Complétée – LfPC – est un soutien efficace et indispensable à la maîtrise de l'écrit par le jeune sourd en compréhension et en expression.

Dans l'apprentissage ou le perfectionnement de sa lecture, la LfPC permet au jeune sourd de connaître et de maîtriser le système phonologique de la langue française, c'est-à-dire acquérir la capacité à isoler et à manipuler mentalement les unités sonores et non significatives de la parole : rimes, syllabes et phonèmes. Pour rappel, la phonologie constitue un facteur fondamental de l'acquisition des mécanismes d'identification des mots écrits. Elle permet à l'élève de maîtriser les règles de correspondance graphèmes-phonèmes. Ce dernier apprend alors qu'un phonème peut avoir des graphies différentes.

De plus, parce qu'il a été exposé à des messages codés, l'élève sourd rencontre moins de difficultés à la syllabation (il s'habitue peu à peu aux découpages syllabiques), au déchiffrement des groupes consonantiques complexes, des liaisons.

Position des voyelles

ɛ in - eu (main) (eu)	ɛ è - ou - o (mais) (mou) (fort)
a a - o - e (ma) (maux) (meur) et toute consonne suivie d'un e muet (âme), ou isolée (hum)	u u - é - un (tu) (fée) (brun)
i i - on - an (mi) (ton) (man)	y y - e - ô (tu) (fée) (brun)

Clés des consonnes

m (mare) t (toi) f (fa) et toute voyelle non précédée d'une consonne (âge)	p (par) d (dos) 3 (joue)	b (bar) n (non) u (lui)	l (la) j (chat) n (vigne) w (oui)
k (car) v (va) z (base)	s (sel) r (rat)	g (gare)	j (fille) n (camping)

Clés du code LPC

Bon-
-jou-
-r



L'utilisation de la LfPC par les professionnels permet à l'élève d'éviter les confusions de la lecture globale (deviennent/devinent). Il peut lire chaque mot par syllabe et le replacer dans le contexte global de la phrase. Il peut alors reconnaître les mots qu'il déchiffre et comprendre ce qu'il lit, y compris l'implicite, le métaphorique...

Dans l'apprentissage de son expression écrite, l'élève doit donner du sens à l'écrit qu'il produit et permettre au destinataire de comprendre le sens de cet écrit, de faire passer son message. Le langage écrit exige une attitude indépendante : le jeune n'a que les mots pour se faire comprendre. L'utilisation de la LfPC va permettre peu à peu des écrits moins

fautifs (omissions d'articles, places erronées des mots, mauvaises conjugaisons des verbes, etc.). En donnant à voir chaque désinence verbale, chaque petit mot, etc., la LfPC permet de réduire, voire d'éviter, les carences linguistiques chez le jeune sourd comme par exemple : « je suis tristesse, je sens pas bien » pour « je suis triste, je ne me sens pas bien » - « elle t'es belle » pour « elle est très belle » - « j'ai vous présenté de mon exposé » pour « je vais vous présenter mon exposé ». Ces graves difficultés ne se rencontrent pas chez un enfant normo-entendant. Elles ne se rencontrent pas non plus chez un jeune sourd dont la communication prioritaire a été la langue française codée, car il aura reçu la langue orale dans son intégralité et pu découvrir son fonctionnement en toute autonomie.

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Une langue et une communauté linguistique

Les sourds comme leur mode de communication visuo-gestuel existent depuis toujours tout du moins depuis l'émergence de l'homme de parole. Les traces sont abondantes mais dispersées : le sourd est cité dans l'Antiquité à travers les écrits des philosophes. Sa marginalité est évoquée dans l'Europe médiévale et l'Église en a fait très longtemps un sujet de controverse. Certes, les langues signées ont toujours existé, mais à quelle période peut-on véritablement parler d'émergence de la langue des signes française ?

Première trace et premier jugement

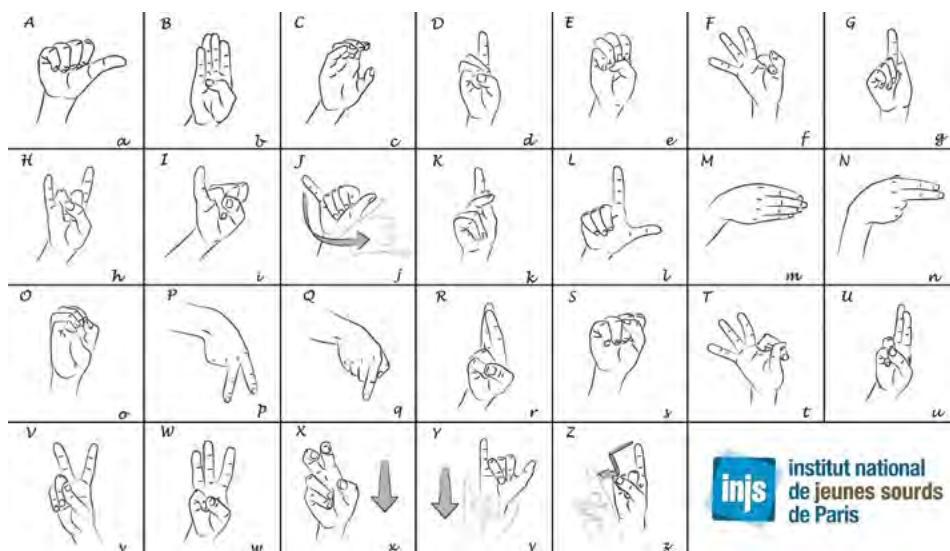
« Il n'est rien dans l'intellect qui ne vienne d'abord des sens » d'Aristote a prévalu jusqu'au XVIII^e siècle et a neutralisé toute idée d'éduquer les sourds qui par nature, étaient dépossédés d'intelligence : qui ne parle pas, ne peut penser. Les humanistes du XVI^e siècle influencés par une réhabilitation de la pensée antique, notamment avec Platon et son « Cratyle », restaureront peu à peu l'image du sourd. Les « gestes » commencent, à l'aube du siècle des Lumières, à revêtir le statut de vecteur de sens.

L'Abbé de l'Épée : les signes méthodiques, la dactylogogie

Charles Michel de l'Épée (1712 – 1789) ordonné prêtre tardivement en raison de ses idées jansénistes rencontrera vers 1760 deux sœurs jumelles dont le mode de communication intéressera le grand grammairien qu'il était. Ignorant tout de la façon dont on instruisait alors les sourds, il étudie les signes qu'employaient ses deux élèves pour communiquer entre elles et y ajoute des signes, dits méthodiques, pour structurer les différentes parties du discours. Il mettra par ailleurs en place la dactylogogie permettant de signifier chaque lettre de l'alphabet par une configuration distincte de la main.

Émergence d'une communauté et d'une langue structurée

Par l'école qu'il fonde vers 1762, rue des Moulins à Paris, permettant le rassemblement d'une soixantaine d'élèves, une langue des signes émerge, se structure, se développe et répond aux besoins d'émancipation d'une communauté naissante. Si l'Abbé de l'Épée est à l'œuvre de la première expérience consistant à regrouper dans une école de jeunes sourds, il n'est pas pour autant celui qui a inventé la langue des signes. D'ailleurs, nul ne peut se prétendre être à l'œuvre de l'invention d'une langue qu'elle soit vocale ou gestuelle.



Émancipation de la langue et de la communauté

De la rue des Moulins avec l'Abbé de l'Épée à l'Institut National de Jeunes Sourds de la rue Saint-Jacques en passant par l'ouverture de nombreuses institutions en France, la communauté ne cesse de se constituer et de croître. Elle s'organise au-delà du cadre institutionnel, s'émancipe au travers de manifestations, de rencontres et commence à ancrer des rituels et des coutumes. Le mouvement des sourds et leurs célèbres banquets commencent à se faire connaître. La langue de plus en plus à même de répondre à toutes les nécessités même intellectuelles s'exporte et devient le modèle linguistique des premières communautés sourdes sur le nouveau continent. De nombreux ambassadeurs tels que Clerc et Massieu, premiers acteurs, témoins et gardiens d'une culture naissante permettront rapidement à la France d'être une référence en matière d'éducation auprès des jeunes sourds.

Mais sur le territoire, la langue des signes présente autant de variantes lexicales qu'il existe d'institutions scolaires spécialisées et ces variantes subsisteront jusqu'à la fin du XX^e siècle. Aussi étonnant soit-il, il était aisé il y a encore 20 ans de distinguer des sourds issus de grandes institutions franciliennes comme l'INJS de Paris, Baguer à Asnières ou l'JS de Bourg-la-Reine rien qu'en observant leur façon respective de signer. De fait, parler de LSF à cette époque renvoyait plutôt aux langues des signes de France.

Un siècle d'interdiction : critiques et préjugés sur la langue

La langue des signes est une langue minoritaire comme beaucoup d'autres sur le territoire. Elle n'est pas épargnée par ce vent hégémonique soufflé par la langue française en ce début de XIX^e siècle, soutenu par l'idéologie régnante en France et le rapport de défiance entre les pays européens qui marque les concepts de nation, de frontière, d'unicité identitaire et de langue nationale. Le Congrès de Milan de 1880 (congrès international consacré à l'éducation des Sourds-Muets) avança tous les arguments afin d'évincer la langue des signes de l'enseignement et par là même les enseignants et les intellectuels sourds. Désormais, la méthode orale pure censée permettre aux sourds de mieux s'intégrer dans la société sera reine.

La « culture » des sourds

Comme le Basque, le Corse ou le Breton, la LSF a bénéficié de la crise morale de la fin des années 60 pour reprendre espoir quant à exister. Un siècle d'interdiction n'est pas sans conséquence : la langue ne garde qu'un seul registre celui d'une langue pauvre, vernaculaire, car trop longtemps utilisée en souterrain. Elle ne répond plus qu'aux nécessités les plus basiques de sa communauté. Parler de la culture des Sourds est bien difficile au sortir de cette longue période. Les années 80 et 90 permettront aux sourds de reprendre le flambeau de l'émancipation : développement des mouvements associatifs, ouverture de nombreux foyers de rencontres, combats pour la reconnaissance officielle de la langue et de son enseignement, création d'IVT (théâtre des Sourds), réflexion sur les méthodes d'éducation bilingue, etc.

Comme toute autre culture, celle portée par les sourds ne s'appréhende que par une plongée incontournable dans la communauté, sa langue, ses modes expressifs, ses us et coutumes.

Reconnaissance officielle de la langue des signes

Les événements marquants qui ont jalonné l'histoire de la LSF et des sourds ne se situaient pas « à côté » de ce qui se passait dans le même temps dans la société. Le changement de regard sur la LSF, comme son interdiction un siècle plus tôt, participait à un mouvement plus général de la société et en l'occurrence en cette fin des années 80 de volonté de reconnaître les langues minoritaires. Les communautés ont tort de croire que les mouvements qui ont malmené ou favorisé leurs existences revêtent un caractère unique et exclusif ; encore faut-il rappeler le principe de Spinoza : l'homme n'est pas un univers dans un Univers, il participe au mouvement de la Nature, car il en fait pleinement partie.

La loi de 91 de Fabius, le discours de Lang en 2002 seront les prémices d'une reconnaissance de la LSF promulguée dans la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté. La LSF est officiellement érigée en langue de la République et il n'est plus concevable de discuter sur son caractère de langue véritable.



ENFANTS ET JEUNES SOURDS À L'INJS DE PARIS

266



enfants et jeunes inscrits à l'INJS

149



demandes d'admission ont été
étudiées pour la rentrée 2022

EFFECTIFS 2022-2023

RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES JEUNES INSCRITS ET ACCOMPAGNÉS PAR L'INJS PAR NIVEAU

ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE D'ÉLÈVES	DEMI-PENSIONNAIRES	INTERNES
MATERNELLE SAINT-JACQUES	3	3	0
ÉLÉMENTAIRES BUFFON	20	20	0
COLLÈGE	120	74	46
DISPOSITIFS ADAPTÉS INJS	92	54	38
Parcours Bilingue	14	12	2
Parcours Projets	58	30	28
Passerelle	8	4	4
Découverte professionnelle	12	8	4
COLLÈGES PARTENAIRES EN	28	20	8
LYCÉE	103	67	36
LYCÉE PROFESSIONNEL INJS	50	27	23
Couture	8	2	6
Monteur Installateur sanitaire	12	9	3
Métallier	8	7	1
Coiffure	13	6	7
Menuiserie - Ameublement	9	3	6
LYCÉES PARTENAIRES EN	53	40	13
APPRENTISSAGE	20	19	1
Jardinier - Paysagiste	11	11	0
Signalétique	9	8	1
TOTAL DES EFFECTIFS	266	183	83

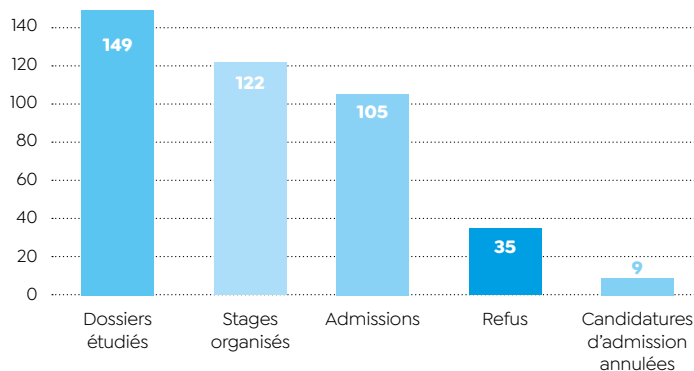
Dispositif
spécialisé INJS
61 %

Dispositif inclusif
39 %

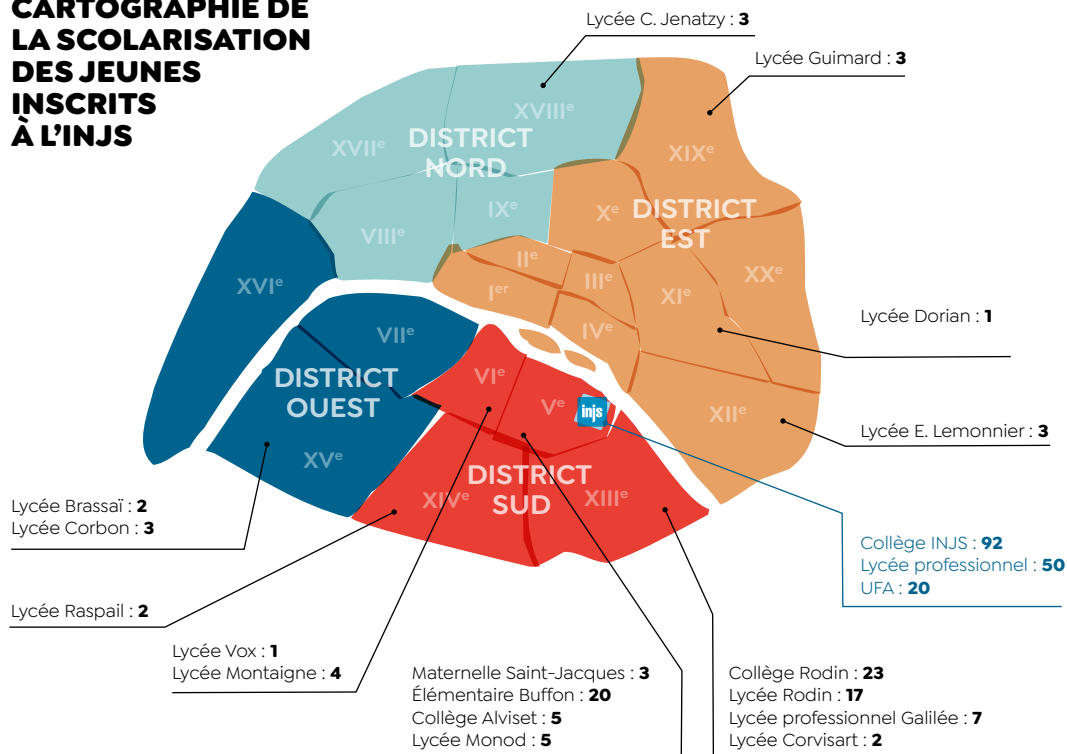


ADMISSIONS RENTRÉE 2022-2023

Rentrée septembre 2022



CARTOGRAPHIE DE LA SCOLARISATION DES JEUNES INSCRITS À L'INJS



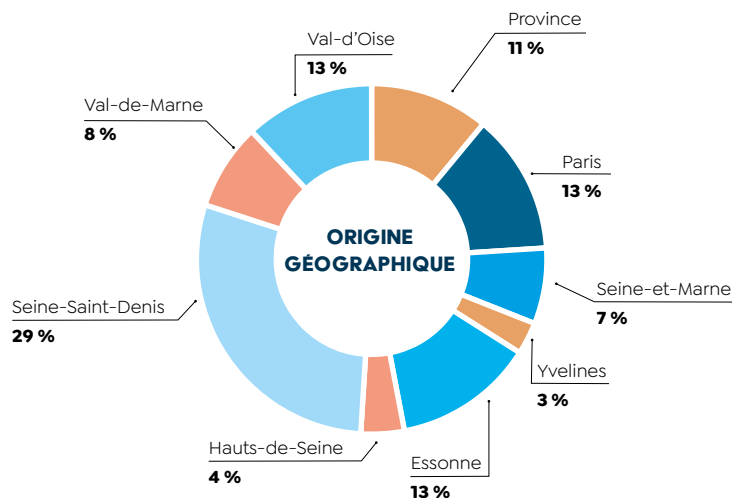
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 2018

ANNÉES SCOLAIRES	2018/2019		2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023	
INJS	139	59 %	141	60 %	122	51 %	132	51 %	142	53 %
Établissements partenaires EN	89	38 %	84	36 %	109	45 %	111	43 %	104	39 %
Dont unité d'enseignement externalisée	37		47		36		41		63	
Dont inclusion individuelle	52		37		73		70		41	
APPRENTISSAGE	9		10		10		15		20	8 %
TOTAL	237		235		241		258		266	



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

13 % des élèves résident à Paris (16 % en 2021-2022), ceux de la région Île-de-France hors Paris représentent 76 % (71 % en 2021-2022) et 11 % viennent de province (13 % en 2021-2022).



89%

des élèves résident en Île-de-France



RÉSULTATS AUX EXAMENS (JUIN 2023)

ANNÉES SCOLAIRES	INSCRITS	ADMIS	REFUSÉS	TAUX DE RÉUSSITE
COLLÈGE (DNB, CFG)	36	32	3	89 %
INJS	30	27	3	90 %
Autres collèges	6	5	0	83 %
LYCÉE (Bac général, bac pro, CAP)	33	32	1	97 %
INJS	19	18	1	95 %
Autres lycées	14	14	0	100 %
APPRENTISSAGE	8	7	0	88 %
TOTAL	77	71	4	92 %



PROFIL DES ÉLÈVES DE L'INJS HORS APPRENTIS

DEGRÉ DE SURDITÉ

Sur les **246** jeunes,

187

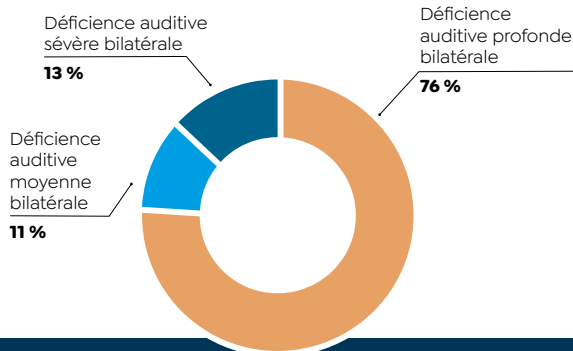
sont atteints de surdité profonde,

31

sont atteints de surdité sévère,

28

sont atteints de surdité moyenne.



DEGRÉ DE SURDITÉ	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Déficience auditive profonde bilatérale	173	181	187
Déficience auditive sévère bilatérale	36	37	31
Déficience auditive moyenne bilatérale	22	25	28
NOMBRE DE JEUNES HORS APPRENTIS	231	243	246

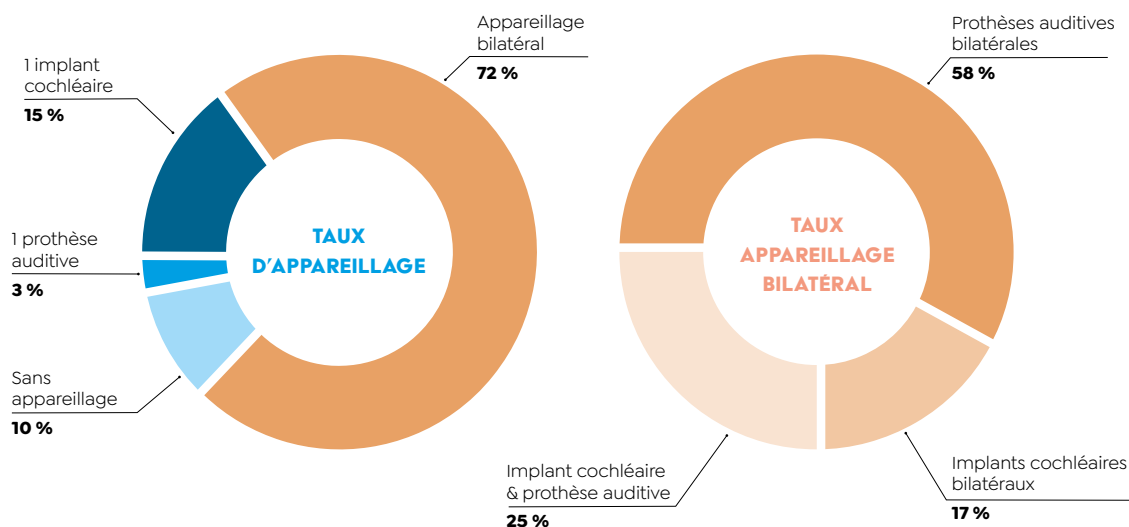
NIVEAU D'APPAREILLAGE

	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023
Sans appareillage	24	22	25
1 implant cochléaire	32	40	37
1 prothèse auditive	8	5	7
Appareillage bilatéral	167	176	177
NOMBRE TOTAL DE JEUNES	231	243	246

Sur les 246 jeunes,

177 ont un double appareillage.

APPAREILLAGE BILATÉRAL	2021/ 2022	2022/ 2023
Prothèses auditives bilatérales	105	102
Implants cochléaires bilatéraux	23	31
Implant cochléaire et prothèse auditive	48	44
NOMBRE TOTAL DE JEUNES	176	177



Sur les 246 jeunes,

191

présentent un ou plusieurs troubles associé(s) à la surdité,

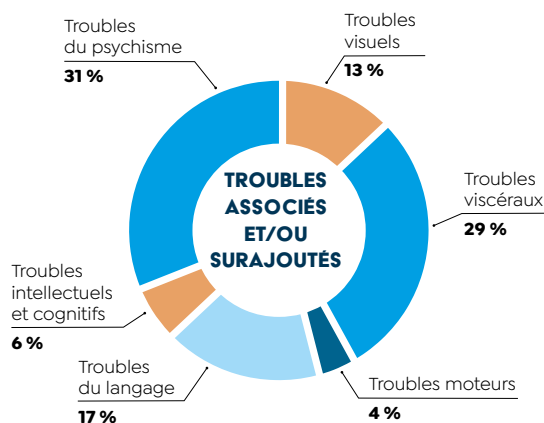
soit **78%** des effectifs totaux

TROUBLES ASSOCIÉS ET/OU SURAJOUTÉS	2021/2022	2022/2023
Troubles visuels	31	25
Troubles viscéraux	55	55
Troubles moteurs	10	8
Troubles du langage	14	32
Troubles intellectuels et cognitifs	15	12
Troubles du psychisme	60	59
NOMBRE TOTAL DE JEUNES	185	191

TROUBLES ASSOCIÉS ET/OU SURAJOUTÉS

Les jeunes de l'Institut peuvent présenter des troubles associés et/ou surajoutés à la surdité. On distingue :

- **Troubles intellectuels et cognitifs** : retard mental léger, moyen, sévère
- **Troubles du psychisme** : troubles du comportement, troubles de personnalité, etc.
- **Troubles visuels** : malvoyance, cécité
- **Troubles viscéraux** : troubles cardiaques, respiratoires, endocriniens, etc.
- **Troubles moteurs** : troubles des fonctions motrices, dyspraxies
- **Troubles du langage** : troubles du langage écrit et/ou oral surajoutés aux troubles occasionnés par la surdité (ex : dysphasie, etc.)



HANDICAP RARE

Le handicap rare est la conséquence d'une association rare et simultanée de déficits sensoriels, moteurs, cognitifs ou de troubles psychiques, il est constitué par :

- **La rareté des publics** : moins d'1 cas pour 10 000 personnes.
- **La rareté des combinaisons de déficiences** : complexité des conséquences sur les actes de la vie quotidienne et la participation à la vie sociale.
- **La rareté et la complexité des technicités de prise en charge** : nombreuses expertises requises pour le diagnostic, l'évaluation fonctionnelle et l'élaboration des projets d'accompagnement adaptés pour ces personnes.

En 2022/2023,

85

jeunes présentent un
handicap rare sur 246

soit

35 %

des effectifs.

En 2021/2022,

78

jeunes sur 243

soit

32 %

des effectifs.







LES MISSIONS DE L'INJS

- Accompagnement pluridisciplinaire et global des enfants et des jeunes sourds.
- Innovation et recherche.
- Information, orientation, sensibilisation et débat sur la surdité auprès du grand public.
- Valorisation du patrimoine historique et culturel de l'INJS.



L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET GLOBAL

En 2022/2023, l'INJS de Paris a accompagné 266 enfants et jeunes sourds de 3 à 20 ans auxquels il propose un parcours individualisé.

La mission d'enseignement demeure au cœur de l'activité et s'inscrit :

- **dans le cadre d'un accompagnement global :** l'Institut accompagne le jeune sur l'ensemble des facteurs adjacents qui pèsent sur son inclusion scolaire et son épanouissement, que ces facteurs soient liés ou non à la surdité (facteurs sociaux, environnementaux, linguistiques, médicaux, psychiques).
- **dans le cadre d'un travail en réseau avec de nombreux partenaires :** réseau francilien surdité (RFS), réseau francophone en déficience sensorielle et du langage (RFDSL), contribution à l'accompagnement précoce, préparation à l'autonomie, participation à des travaux de recherche et développement d'outils et de modalités d'intervention innovants.
- **dans des coopérations territoriales en amont de la prise en charge :** unités d'implantologie, CAMPS... et en aval pour favoriser l'insertion professionnelle.
- **dans une dynamique permanente de recherche et d'innovation :** pôles linguistiques, doubles déficiences, troubles du langage, handicaps rares...

L'accompagnement pluridisciplinaire et global proposé par l'INJS permet d'éviter les ruptures de parcours pour ces jeunes et d'atteindre un fort taux de réussite aux examens facilitant l'insertion socioprofessionnelle.



L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE



Différents modes de scolarisation sont proposés pour offrir un parcours scolaire adapté permettant de répondre aux besoins spécifiques des jeunes sourds et à leur projet individuel.

- **Scolarisation en inclusion individuelle ou collective dans les établissements partenaires de l'Éducation nationale avec l'appui d'une équipe dédiée de l'INJS** (professeurs, éducateurs, interfaces en LSF et codeurs LfPC) : maternelle, élémentaire, collège, lycée général et professionnel.
- **Scolarisation au sein de l'Institut dans un dispositif spécialisé** : collège parcours projets (obtention du certificat de formation générale C.F.G. en fin de 3^e validant les connaissances et compétences de fin de cycle 3), collège parcours passerelle et découverte professionnelle (obtention du diplôme national du brevet D.N.B. série professionnelle en fin de 3^e) collège parcours bilingue (LSF et français écrit, obtention du diplôme national du brevet D.N.B. série générale en fin de 3^e), lycée professionnel (5 filières de CAP : coiffure, couture, installation sanitaire, menuiserie, métalliers) et 2 formations en apprentissage (CAP agricole jardinier paysagiste et CAP signalétique et décors graphiques) en partenariat avec l'organisme de formation des Apprentis d'Auteuil.

MISSIONS

Proposer un enseignement de qualité, individualisé et adapté, en cohérence avec les programmes de l'Éducation nationale, tout au long du parcours de l'élève, quels que soient sa situation et ses besoins spécifiques.

L'équipe pédagogique comprend des enseignants titulaires du diplôme du CAPEJS (Certificat d'Aptitude au professorat et à l'Enseignement des Jeunes Sourds).

• Les missions des enseignants s'articulent autour :

- de l'enseignement auprès des jeunes et d'un suivi pluridisciplinaire ;
- de séances de remédiation individuelles ou collectives ;
- de la restitution en LSF ou LfPC des contenus pédagogiques, de l'aide à la prise de notes ;
- des temps de séances d'apprentissage et de perfectionnement de la parole (SPP), une spécificité de la formation CAPEJS.

Pour ce faire, l'INJS s'est dotée d'une salle de Parole dédiée aux séances de SPP disposant d'équipements techniques (matériel vibratoire, enceinte, micro) permettant aux professeurs de placer les jeunes dans une situation de communication de la vie quotidienne. Dans la perspective de l'adaptation des enseignements aux profils et besoins spécifiques des élèves, l'INJS comprend aussi une salle de classe « flexible » (mobiliier et organisation souple de l'espace en fonctions des activités) et d'une salle adaptée à l'enseignement de la musique avec des instruments reliés à des appareils vibratoires, plancher vibrant, et un système de visualisation des notes.

• Les missions des codeurs LfPC et interfaces en LSF :

- Accompagnement des élèves dans la transmission des messages oraux en langue française à l'aide la langue française parlée complétée (LfPC) ;
- Accompagnement en classe et lors de projets par les interfaces LSF auprès des élèves signants ;
- Ces professionnels accompagnent les élèves dans leurs apprentissages scolaires et concourent, au côté des autres professionnels, à développer l'autonomie des élèves.

Les codeurs LfPC et les interfaces LSF sont répartis sur les établissements parisiens pour assurer les accompagnements des élèves de l'INJS en classes ordinaires et faire le lien entre l'INJS et ces établissements.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES EN 2022-2023

- **Accompagnement en hausse des élèves en inclusion individuelle au sein des lycées professionnels** : à la rentrée 2022, le nombre d'élèves faisant le choix à la fin de la classe de 3^e d'une orientation vers un bac professionnel en inclusion en milieu ordinaire est en augmentation, pour ce faire, l'INJS a renforcé l'accompagnement par l'équipe d'interfaces.
- **Poursuite et consolidation du partenariat avec les apprentis d'Auteuil et l'UFA de l'INJS** : participation à la procédure QUALIOPi permettant à un organisme extérieur d'audit de vérifier la qualité de la formation et de l'accompagnement professionnel des apprentis.
- **Lancement des travaux de réflexion sur la revitalisation des filières professionnelles du lycée de l'INJS** et de l'ouverture d'un nouveau CAP pouvant s'intégrer dans l'offre de formation professionnelle à destination des jeunes sourds.
- **Poursuite des travaux des pôles LSF, français écrit et Éco-école** qui visent à fournir aux professionnels des ressources pour les enseignements et la mise en œuvre d'actions et de projets avec les élèves : parcours biodiversité, enrichissement de lexiques en LSF, formation FALC : Français Facile à Lire et à Comprendre...



FAITS MARQUANTS



- **Reprise de l'échange culturel et linguistique** avec les élèves de Special Needs Education School for Deaf de l'Université de Tsukuba au Japon (accueil d'un groupe d'élèves de l'INJS au Japon).
- **Projets croisés avec les élèves de l'INJA** : accueil de deux groupes de l'INJA au rucher (avec réalisation d'une maquette d'abeille permettant une découverte tactile et des alvéoles. Observation du braille par les élèves de 6^e avec découverte et test en utilisant une machine Perkins).
- **Fabrication d'une borne d'arcade** pour le foyer des élèves (dans le cadre du Projet Foyer initié en février 2022).
- **Participation des élèves des classes de 4^e à un concours d'éloquence** en langue des signes organisé par les professeurs du pôle LSF en partenariat avec l'association « Révolte-toi Sorbonne ».
- **Et bien d'autres projets** culturels, sportifs, citoyens menés par les professeurs et éducateurs...



FOCUS

SPORT À L'INJS : ON PRÉPARE DÉJÀ LES JEUX OLYMPIQUES DE 2024



Du 4 au 11 octobre 2022, douze élèves du lycée professionnel se sont rendus en Grèce. Ce séjour a été organisé par l'équipe pédagogique d'EPS. Il s'inscrivait dans le cadre du projet «Les sports et les Jeux Olympiques de l'Antiquité à nos jours» avec pour étape finale la labélisation «Génération 2024» de l'INJS. Ce voyage a permis aux élèves de suivre, de Corinthe à Delphes, les traces des athlètes des jeux antiques créés en l'honneur des Dieux de l'Olympe.

Nos élèves ont découvert la philosophie qui entoure la création des jeux antiques : la naissance de la démocratie, l'éducation des populations, la médecine grecque et d'autres aspects de la civilisation hellénique.

Les élèves ont visité le site archéologique d'Olympie et découvert les références à l'Antiquité dans les jeux modernes : le marathon, la flamme, la trêve olympique.

Enfin, la visite d'Athènes et de l'Acropole s'est conclue avec la découverte du

premier stade des Jeux olympiques modernes, construit en 1896, recréés sous l'impulsion de Pierre de Coubertin.

En cette rentrée 2023, les projets se poursuivent avec :

- **L'organisation des JO de la lecture**, en proposant à tous les élèves de participer à des épreuves de lecture, déclinées à partir des épreuves sportives : 100 mètres pour les lecteurs moins aguerris, marathon pour les lecteurs experts. La bibliographie est proposée par les professeurs de français et le CDI. À chaque livre lu, les élèves gagnent des points avec des prix qui seront décernés à la fin de l'année scolaire.
- **La réalisation d'une phryge des Jeux olympiques** par les élèves de 6^e avec l'atelier couture de l'INJS ;
- **La création d'une pièce de théâtre** sur le thème des Jeux olympiques sourds en chansigne...



L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET PARENTAL

Toutes les dimensions de la vie quotidienne peuvent permettre aux jeunes de grandir, d'évoluer pour devenir des adultes responsables et citoyens. Les accompagnements proposés en relation avec les familles impliquent un travail allant de l'hygiène, l'autonomie dans les déplacements, les relations aux autres, à la découverte de la société ou encore la gestion d'un budget.

Les problématiques sociales sont de plus en plus prégnantes pour le public accueilli et se complexifient. Les assistantes sociales sont intervenues auprès de 160 élèves, soit 60 % de l'effectif.

L'internat est composé de 4 parcours qui accueillent entre 80 et 90 jeunes sur 7 lieux de vie distincts.

Ces parcours se distinguent en fonction souvent de la tranche d'âge, mais surtout du niveau d'autonomie des élèves internes. La capacité à vivre ensemble, l'écoute et le respect guident le quotidien et les activités favorisent l'épanouissement et l'acquisition de l'autonomie. Il s'agit d'accompagner les jeunes à se projeter dans l'avenir et à s'investir dans la réussite de leurs projets, en lien avec leurs familles et les autres professionnels de l'INJS. L'accueil en internat permet également à certains jeunes de prendre une distance nécessaire avec les difficultés familiales, de bénéficier d'une écoute et d'un suivi de la part des éducateurs d'internat.



* PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement

MISSIONS

• Répondre aux besoins pluridisciplinaires des jeunes accompagnés

- Renforcer l'évaluation des besoins sur l'ensemble des volets de l'accompagnement ;
- Faciliter la coordination autour du parcours du jeune avec les partenaires ;
- Adapter la filière projets pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des jeunes ;
- Information, conseil, orientation des jeunes et de leurs proches ;
- Aide dans les démarches administratives et sociales ;
- Expertise et évaluation sociale auprès de l'équipe pluridisciplinaire et de la direction ;
- Travail de liaison avec les partenaires extérieurs ;
- Mission de protection de l'enfance et des adultes vulnérables.

• Accompagner chaque jeune à être partie-prenante de son projet

- Renforcer l'appropriation de l'outil PIA* par les pilotes et l'ancrer dans les pratiques ;
- Améliorer l'information des jeunes sur les surdités ;
- Adapter nos parcours spécialisés à l'INJS aux exigences des dispositifs inclusifs.

• Renforcer le soutien, la guidance et l'accompagnement des familles

- Renforcer le soutien apporté aux familles ;
- Renforcer l'implication des parents dans le parcours de leur(s) enfant(s) ;
- Renforcer l'implication des parents dans la vie de l'INJS ;
- Renforcer la qualité de l'accompagnement proposé.



FAITS MARQUANTS

CRÉATION D'UNE SALLE ÉDUCATIVE AU SERVICE LES ÉLÈVES

Cette salle a été pensée afin de pouvoir prendre en considération plusieurs dimensions éducatives. La conception de ce projet a donc été réfléchi collectivement par les éducateurs. Les élèves ont été aussi associés à ce projet afin de recenser de leurs besoins et demandes. Avant la création de ce lieu, il n'existait pas d'espace éducatif dédié à l'ensemble des jeunes.



Suite à des réaménagements d'espaces du service patrimoine, des espaces se sont libérés. La direction a souhaité que l'un des espaces soit réaménagé par et pour le service éducatif. À l'initiative des éducateurs qui ont proposé le plan d'aménagement, plusieurs rencontres ont été organisées. À l'origine, il était prévu une cuisine, mais la mise en conformité imposait d'importants travaux. Un autre lieu est à l'étude pour accéder à cette demande.



La salle se compose actuellement de deux espaces. L'un fermé par une petite verrière, celui-ci est un lieu d'accueil permettant de recevoir des élèves dans un salon réservé aux entretiens. Ces entretiens formels ou informels se réalisent dans un cadre rassurant et moins strict favorisant ainsi l'échange entre les éducateurs et les jeunes suivis. Le deuxième espace, le plus grand, est ouvert et modulable. Son aménagement permet tout aussi bien d'accueillir des activités manuelles que des activités physiques. Depuis son inauguration en octobre 2023, on peut d'ailleurs y recenser un grand nombre d'activités. Une grande partie des projets des classes se déroule dans ce lieu et permet donc de faire la jonction entre les professionnels du service éducatif et des services pédagogiques. Professeurs et éducateurs peuvent donc investir ce lieu avec les élèves sur des temps scolaires et périscolaires. De nombreux ateliers éducatifs ont été organisés dans cette salle, notamment une activité en lien avec la Médiation animale. Ce projet fera l'objet d'un focus dans le rapport d'activité. Cette création de salles a donc permis de relancer une dynamique de projets dans un espace éducatif adapté.

PERSPECTIVES 2023-2024

En janvier 2021, il a été décidé d'unifier les 2 services éducatifs, collège et lycée en un seul et unique service. La volonté de l'Institut est de continuer à développer une organisation répondant aux besoins d'accompagnement des jeunes, mais aussi des familles.

Au courant de l'année 2024, le chef du service pourra s'appuyer sur l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs avec des périmètres de missions bien distincts :

- Un adjoint au chef de service
- Un responsable des affaires scolaires et de l'inclusion.

Ces deux postes seront avant tout un appui opérationnel aux équipes de terrain, mais permettront aussi une meilleure coordination des objectifs éducatifs en lien avec le projet d'établissement. Dans le cadre notamment de la prévention et de la lutte contre le harcèlement scolaire, la responsable des affaires scolaires sera positionnée en tant que référente sur ce sujet.



FOCUS

LA MÉDIATION ANIMALE



Qu'est-ce que la médiation animale ?

C'est : «la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal», pratiques telles qu'elles sont conduites dans les institutions éducatives et médico-sociales, entre autres. L'objectif assigné aux actions de médiation animale est d'abord de renforcer et compléter l'action entreprise par les professionnels en faveur de populations confrontées à des handicaps sociaux, physiques, mentaux, sensoriels ou psychiques.

Dans sa pratique, l'éducateur spécialisé est amené à créer un climat propice à l'accompagnement aux apprentissages éducatifs. Pour ce faire, le professionnel va suite à ses connaissances théoriques et fort de ses observations de terrain s'appuyer sur des médiations éducatives réfléchies et adaptées en fonction des objectifs à atteindre. La médiation animale peut alors être proposée puis être mise en place par l'éducateur lui-même ou par un collègue de l'équipe pluridisciplinaire.

L'origine du projet à L'Institut

En 2022, l'INJS avait répondu à l'appel à projets de «La fondation de France» sur le thème : aidons tous les collégiens à réussir! en proposant l'installation de lapins dans le jardin de l'INJS afin de permettre la mise en place de la médiation animale.

Malheureusement, la candidature de l'INJS n'avait pas été retenue. Néanmoins, une professeure de SVT-Agronomie et le chef de service éducatif avec l'appui de la direction ont réussi à mettre en place ce projet en interne, en lien avec l'association BERGERIES EN VILLE. Les enclos et bacs de culture pour les plantes nourricières des lapins ont été installés. Les lapins sont pris en charge la semaine par les élèves et sont autonomes le week-end. Pour les périodes de vacances scolaires, l'association BERGERIES EN VILLE récupère les lapins.

Aujourd'hui d'autres activités en lien avec la médiation animale sont menées. Un atelier avec un Éducateur canin et son chien, ainsi que de l'équithérapie pour certains élèves. Par ailleurs, six professionnels (dont trois éducatrices) qui participent à ces ateliers ont été formés sur cette pratique. Enfin dans le cadre de la médiation animale un séjour «*Art'nimalement votre*» est organisé en juin par deux éducateurs et un professeur.

Nous avons pu constater que les effets positifs des interactions humains – animaux sont multiples pour les jeunes comme pour les professionnels impliqués dans les programmes.

Les bénéfices les plus observés sont :

- 1. La stimulation de la communication, rétablir un lien entre le jeune et son entourage.**
- 2. Développer l'autonomie.**
- 3. Trouver sa place au sein d'un groupe et prendre confiance.**

L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET PSYCHOLOGIQUE



L'INJS dispose d'un plateau technique adapté aux profils des jeunes, au premier rang desquels le service ORL/Ortho qui accompagne au quotidien les jeunes dans le suivi de leur surdité.

Les services de médecine générale et médico-psychologique offrent des prises en charge complémentaires et nécessaires à la scolarisation de la majorité des jeunes sourds.

Le service médico-psychologique propose aux élèves de l'INJS, des soins psychiques en français oral, en LSF ou en français signé, des séances de soutien à l'acquisition de la LSF, et une offre de soin en psychomotricité. Le GRAL¹ se consacre aux troubles des apprentissages et du langage selon trois axes de travail : évaluation, formation et recherche.

Que sont les projets thérapeutiques ?

La prise en compte par l'Institut des difficultés psychopathologiques associées ou non à la surdité est l'une de ses originalités et de ses expertises. L'expression « projet thérapeutique » recouvre deux réalités :

- l'élaboration individualisée et collégiale d'un certain nombre d'aménagements au PPS² et/ou au PIA³ ;
- un effort pour dépasser les réticences de l'élève et/ou de sa famille à l'endroit des soins psychiques indispensables au maintien d'une scolarité profitable.

Ce dispositif, similaire aux dispositifs soins-études à l'intention des jeunes entendants, offre une chance, à des situations complexes et fortement dégradées.

1. Groupe de Recherche sur les troubles des Apprentissages et du Langage, gral@injs-paris.fr : Chantal CLOUARD, Marc-Olivier ROUX, Mélanie WAMIN. - 2. PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation - 3. PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement



L'ORTHOPHONIE DANS LES DISPOSITIFS SPÉCIALISÉS À L'INJS

Une équipe de 6 orthophonistes intervient sous la responsabilité du médecin ORL. 71 élèves ont bénéficié d'un suivi individuel en orthophonie. D'autres ont bénéficié de prises en charge de groupe. Les séances d'orthophonie, adaptées au profil de chaque jeune, visent :

- l'entraînement à la perception auditive ;
- la complémentarité audition + lecture labiale ;
- l'enrichissement du vocabulaire et précision de l'organisation lexicale ;
- le travail syntaxique et morphosyntaxique ;

- le développement de la compréhension et de l'expression orale ;
- le développement de la compréhension et de l'expression écrite ;
- le développement des compétences de raisonnement et de la cognition mathématique.

Pour atteindre ces objectifs, différents moyens sont mis en œuvre (pictogrammes, LPC, méthode verbo-tonale, etc). Le site internet/application « Quizlet » est désormais un outil informatique investi, utilisé dans de nombreuses séances d'orthophonie.

Les textes en FALC et le livret de vocabulaire créés par deux orthophonistes sont aussi utilisés.

SUR LES SITES D'INCLUSION



RODIN

3 orthophonistes sur le site.

Prise en charge

- Obligatoire au collège (de la 6^e à la 3^e).
- Sur la base du volontariat au lycée (de la Seconde à la Terminale). Les élèves de la 6^e à la 3^e ont bénéficié a minima d'une séance et un élève de 1^{ère} ponctuellement (28 élèves au total).
- Détails des prises en charge :
 - 23 collégiens et 8 lycéens étaient pris en charge individuellement une fois par semaine (31 élèves) ;
 - les 6 élèves de 6^e ont bénéficié d'une prise en charge hebdomadaire supplémentaire en groupe ;
 - 2 élèves de 3^e ont bénéficié d'une séance hebdomadaire en binôme ;
 - 2 élèves de 5^e ont bénéficié d'une séance en binôme par quinzaine.

Séances

- En individuel : éducation auditive, articulation, compréhension et expression écrite, morphosyntaxe, lexique, langage élaboré.
- En groupe : pragmatique (adaptation à l'interlocuteur, tour de rôle, écoute, collaboration, etc), argumentation, prise de parole, ateliers d'écriture, langage imagé (expressions/proverbes, métaphores, messages publicitaires...).



BUFFON

3 orthophonistes sur le site.

Prise en charge

19 élèves bénéficient d'une prise en charge orthophonique. Cette année, les prises en charge ont été majoritairement individuelles. Toutefois, pour des raisons de difficultés d'organisation des plannings, tout en partant des besoins des enfants, des binômes ont été proposés cette année. Des séances ont été réalisées en présence des parents.

Le choix du mode de prise en charge a été effectué en fonction :

- du niveau de l'enfant (évalué lors d'un bilan orthophonique en septembre) ;
- de ses besoins ;
- des créneaux horaires disponibles par rapport aux temps d'enseignement et d'intégration.

Axes de rééducation proposés

- Éducation auditive
- Articulation
- Parole
- Langage oral (lexique, syntaxe, compréhension, expression...) seul et en groupe
- Langage écrit (lecture, compréhension, transcription écrite, expression spontanée ou poétique...)
- Attention
- Mémoire
- Logico-mathématique
- Suivi des appareillages.



Le service de médecine générale/Infirmierie est un lieu d'accueil, de soins et d'orientation. Il travaille en pluridisciplinarité avec l'ensemble des services de l'Institut et en étroite collaboration avec le service ORL-Orthophonie et le service Médico-Psychologique.

ORGANISATION

La permanence de l'infirmierie est assurée en continu de 7 h 15 à 19 h 30.

Une surveillance de nuit est organisée du dimanche soir à 19 h 30 au vendredi matin 7 h 30 afin d'assurer la continuité des soins et du service, elle permet un accueil 24 h/24 pendant la semaine.

EFFECTIFS

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire :

- 3 infirmières (2 temps pleins, 1 temps partiel) qui assurent la permanence de jour et contribuent aux missions du service.
- 4 étudiants infirmiers constituent l'équipe de surveillants de nuit et assurent l'accueil, l'évaluation, l'orientation et/ou la surveillance des jeunes qui le nécessitent durant la nuit.
- 1 secrétaire médicale partagée avec le service ORL-Orthophonie et le service Médico-Psychologique.
- 1 médecin généraliste chef de service (temps partiel).

MISSIONS

- **Activité de santé scolaire en lien avec les médecins traitants et les familles :** surveillance sanitaire et prise en charge des problèmes de santé sur sollicitation des familles, des élèves ou des professionnels. Le lien est également fait avec les équipes soignantes externes. Des accompagnements pour des rendez-vous extérieurs peuvent être assurés par l'équipe.
- **Soins chroniques et urgents :** suivi et application des PAI (Protocoles d'Accueil Individuels), délivrance des traitements ponctuels et chroniques, soins

infirmiers sur prescription médicale. Les PAI sont également transmis et expliqués aux équipes encadrantes lors des sorties et voyages scolaires. Prise en charge des soins urgents, avec orientation si nécessaire.

- **Coordination avec les établissements scolaires partenaires :** liens avec les infirmières et médecins scolaires des établissements accueillants les élèves en inclusion.
- **Actions de prévention et d'éducation thérapeutique.**
- **Consultations d'admission :** Participation active aux procédures d'admission, recueil des informations médicales et consultations d'évaluation.

- **Participation au temps d'échanges et de réflexion pluridisciplinaires :** ESS/PIA, réunion de régulation, réunion SMP, réunion de projet thérapeutique, participation aux Comités de pilotage, veille sanitaire/surveillance épidémiologique, remontées à l'ARS, commission des menus...

Le service est ainsi amené à gérer, entre autres :

- **des situations médicales complexes** nécessitant une prise en charge prolongée et/ou faisant intervenir plusieurs corps professionnels ;
- **des crises psychiques** nécessitant alors une prise en charge conjointe avec le service médico-psychologique (suivi et observance des traitements psychotropes et arbitrage de dérèglements physiologiques et souffrance psychique)
- **des crises sociales** qui se surajoutent et peuvent aggraver les situations, nécessitant de travailler avec le service éducatif et social.

Les contacts entre le Service de Médecine Générale-Infirmierie, le service ORL, le service médico-psychologique, le service éducatif et social et les services pédagogiques sont donc étroits, réguliers et fréquents.

En 2022/2023, **3594 entrées** soit une moyenne de 20 passages par jour.

Les motifs de consultation sont répartis entre les problématiques médicales aiguës ou traumatismes survenant dans l'institut, mais également sur la délivrance de traitements. On note 944 passages pour la délivrance de traitements chroniques et 204 passages pour la délivrance de traitements ponctuels.

L'activité a encore été très impactée par la crise sanitaire et on note 289 passages et suivis pour des motifs en lien avec une infection ou suspicion d'infection au Sars Cov2 (réalisation d'autotests, surveillance, remontées des cas ARS...).

La levée des mesures gouvernementales en milieu scolaire en cours d'année a permis de redévelopper l'activité de prévention et d'éducation thérapeutique.

PERSPECTIVES POUR 2023-2024

- **Changement de chef de service à la rentrée 2023**
- **Recrutement d'un ergothérapeute et prise de fonction à la rentrée 2023** (temps partiel) afin de proposer des prises en charge complémentaires et adaptées aux besoins des élèves accompagnés.
- **Formation continue :** Les infirmières ont pu bénéficier de formations en nutrition et sur le harcèlement scolaire. Ces temps permettront de proposer des prises en charge spécifiques et adaptées et de concevoir de nouveaux projets de prévention.

PARTENARIATS

Le service de médecine générale-Infirmierie a établi des partenariats universitaires depuis 2020/2021.

Des étudiants en médecine de Sorbonne Université ont pu réaliser leur service sanitaire et impulser des projets de prévention.

Le service sanitaire, créé en 2018, a pour objectif de former les étudiants en santé aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé. Cette première année, le travail de prévention proposé par l'INJS aux étudiants a porté sur la prévention primaire autour des écrans.

Cette action de prévention primaire s'est déroulée sur le site de Buffon auprès des enfants de CP-CE1 de l'INJS à l'issue d'un travail pluridisciplinaire pédagogique, éducatif et médical.

Le service a accueilli dans le cadre son partenariat avec l'université Paris-Saclay un interne de médecine générale (étudiant de médecine générale en dernière

année de formation) chaque semestre pendant une journée dans la semaine.

Deux thèses d'exercice de médecine générale (avec une codirection des responsables du service de médecine générale et du service d'ORL) ont été initiées. Enfin, la responsable du service de médecine générale-infirmierie enseigne au département de médecine générale de Paris Saclay.

Les infirmières encadrent également des étudiants infirmiers tout au long de l'année.



FOCUS

PRÉVENTION AUPRÈS DES ÉLÈVES

En plus de l'activité de prévention individuelle, le service a mis en place des actions de prévention collective, accessibles et adaptées à la tranche d'âge ciblée en termes de contenu.

Les actions ont pu être menées à l'infirmierie mais également en classe en collaboration avec les services pédagogiques et dans les internats en collaboration avec le service éducatif.

Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- La puberté
- Sexualité en lien avec une sage-femme de Port-Royal
- Le consentement
- Le harcèlement scolaire
- La température corporelle
- Hygiène
- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire
- Tabac/Alcool
- Affiches de prévention créées par les étudiants infirmiers
- Les actions de prévention des étudiants en médecine, dans le cadre de leur service sanitaire (écrans, addictions).

L'équipe a bénéficié des formations suivantes :

- AFGSU2 (Gestes et soins d'urgences)
- Écrans et réseaux sociaux : Comment accompagner et éduquer les jeunes aux bonnes pratiques
- Vie affective et sexuelle des jeunes : Animer des espaces de réflexion.

LE SERVICE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (SMP)



2311 entretiens avec des Psychologues cliniciens : rendez-vous individuels ou familiaux, y compris entretiens d'admission

27 suivis hebdomadaires et

7 bilans en Psychomotricité

15 bilans GRAL et dossiers examinés

5 suivis « orthosigne »

15 projets thérapeutiques

Ouvert à l'Institut depuis 1984, le service travaille dans une perspective psychanalytique, sans ignorer les données scientifiques d'aujourd'hui.

Dans le cadre d'une convention signée en 2003 entre l'INJS-Paris et le centre hospitalier Sainte-Anne (CHSA), il est dirigé depuis septembre 2008 par le docteur Frédéric Pellion, psychiatre des hôpitaux, directeur de recherche, détaché à mi-temps du GHU-Psychiatrie et Neurosciences Paris.

ORGANISATION

Le service accueille les élèves du lundi 8 h au vendredi 17 h, et le soir jusqu'à 20h du lundi au jeudi.

Nous nous déplaçons si besoin dans les différents lieux de l'Institut, en particulier à l'infirmerie.

EFFECTIFS

- Le SMP emploie six psychologues cliniciens à temps partiel – cinq d'entre eux pratiquent couramment la LSF.
- Les ressources en psychomotricité représentent 1 ETP. Un recrutement supplémentaire est prévu à la rentrée 2023.
- Le SMP emploie une technicienne de communication ayant un niveau expert en LSF et chargée des prises en charge « orthosigne ».
- Le GRAL compte 2 professionnels et 1 psychologue avec un temps partagé et son activité clinique.

BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

100 élèves suivis souvent par plus d'un professionnel compte tenu de la complexité des situations traitées

Ce chiffre se superpose à celui du nombre d'élèves de l'Institut porteurs d'une affection psychique identifiable selon les critères de la CIM-10¹.

Les difficultés de nos élèves/patients, souvent importantes, ne sont généralement pas encore fixées en surhandicap, psychique et/ou cognitif, qui viendrait s'ajouter à celui occasionné à la surdité. Nos actions de soin, à cet égard, sont donc aussi des actions de prévention. Les apprentis des UFA s'adressent autant que de besoin au SMP et/ou au GRAL. Afin de ne pas compromettre les résultats obtenus compte tenu de l'absence de ressources extérieures, quelques suivis engagés avant la cessation de la scolarité à l'INJS se poursuivent également au-delà.

DIFFÉRENTES MODALITÉS DE PRISES EN CHARGE

- **Psychomotricité** : les suivis en psychomotricité peuvent être individuels et/ou en groupe (groupe bi-disciplinaire psychologue/psychomotricienne, groupe maternel d'éveil psychomoteur).
- **GRAL** : nous faisons en sorte qu'il soit impliqué le plus tôt possible dans la prise en charge des élèves, et ce, le cas échéant, dès la procédure d'admission. Le dialogue avec les enseignants est particulièrement important à cet égard.
- **Orthosigne** : dispensé depuis plusieurs années à quelques élèves, après bilan, un suivi régulier leur permettant d'améliorer leur usage des structures sémantiques et syntaxiques de la LSF.



ADMISSIONS

La procédure d'admission reste la meilleure opportunité pour inventorier et analyser les difficultés associées et les éventuelles prises en charge entamées.

Elle permet, quand c'est nécessaire, de formuler une proposition argumentée de soutien médico-psychologique occasionnel, de suivi plus rapproché, voire de projet thérapeutique associé à la scolarité.

Les décompensations en cours de scolarité de situations à risque passées inaperçues (ou sous-estimées) sont ainsi devenues exceptionnelles.

PROJETS THÉRAPEUTIQUES

La prise en compte par l'Institut des difficultés psychopathologiques associées ou non à la surdité est une de ses originalités et une de ses expertises.

L'expression «projet thérapeutique» recouvre deux réalités distinctes :

- l'élaboration individualisée et collégiale d'un certain nombre d'aménagements au PPS et/ou au PIA;
- un effort pour dépasser les réticences de l'élève et/ou de sa famille à l'endroit des soins psychiques indispensables au maintien d'une scolarité profitable.

Ce dispositif, analogue aux dispositifs soins-études à l'intention des jeunes entendants, offre une chance de scolarisation, à notre connaissance unique dans le champ médico-social, à des situations complexes et fortement dégradées.

Il sollicite fortement le SMP, le service de médecine générale-infirmier et tous les services partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Institut, au travers en particulier des réunions pluridisciplinaires de suivi, organisées à l'initiative du pilote PIA, et qui améliorent la communication entre les partenaires, désamorcent les situations de crise et permettent d'ajuster les prises en charge au plus près de l'évolution de la situation clinique de l'élève.

Le nombre de situations relevant d'un projet thérapeutique doit être contenu, au risque de dépasser les capacités d'organisation et d'adaptation de l'Institut.

ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE

L'ensemble SMP/GRAL contribue activement à cet aspect du projet d'établissement, essentiel à ses missions nationales. Il contribue, en particulier, à certaines des actions de la plateforme INFOSENS.

Le TELS2 continue de s'insérer dans le paysage de l'évaluation, de l'investigation et de la recherche en langue des signes :

- Présentation à l'université Bordeaux-Montaigne (décembre 2022);
- Journée de formation à la passation du test (avril 2023);
- Réalisation d'une vidéo de présentation du test en LSF (juillet 2023).

Le SMP, de son côté :

- a accueilli un stagiaire psychologue de M2 et une stagiaire en stage long de psychomotricité;
- a poursuivi sa réflexion théorique à partir de «Lectures partagées».

Une psychomotricienne du service supervise depuis mars 2023 le groupe d'analyse de pratiques en psychomotricité du CNRHR Robert Laplane.

Outre leurs interventions dans le champ de la recherche universitaire, les membres du SMP/GRAL ont effectué plusieurs interventions publiques et publié plusieurs articles scientifiques en relation avec leur travail clinique au sein du service.

L'activité «orthosigne», que quelques rares professionnels exercent également en France, gagnerait à être mieux connue et à se structurer.

PERSPECTIVES POUR 2023-2024

Loin d'une logique de compensation, l'Institut mise aujourd'hui comme hier sur la capacité de nos élèves à évoluer en apprenant, et à apprendre en évoluant. La poursuite de cette expérience impose selon nous :

- de soutenir sans relâche les échanges pluridisciplinaires, qui sont une des grandes forces, voire une spécialité, de l'Institut ;

- de mieux affirmer nos compétences, c'est-à-dire nos réponses scientifiquement fondées aux questions légitimes des familles, des tutelles et de la société ; notre contribution à l'émergence et à la diffusion de nouvelles connaissances et de nouvelles pratiques.

Le SMP/GRAL poursuivra ses engagements en ce sens.



FAITS MARQUANTS

FILIÈRE INTRA-MUROS ET INCLUSION

Le maintien d'un important effectif *intra-muros*, en particulier au niveau du collège, est une des particularités de l'INJS-Paris. Il nous appartient de mieux faire en faire valoir l'intérêt et les bénéfices multiples, y compris cognitifs.

TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE

Même si des progrès sont enregistrés, les réunions de régulation ne sont pas encore généralisées à tous les secteurs de scolarisation de l'Institut.

PSYCHOMOTRICITÉ - ERGOTHÉRAPIE

Le temps de psychomotricité dont nous disposons ne suffit pas à satisfaire aux besoins de tous les élèves, loin de là. Un recrutement est donc à prévoir. Parallèlement, le projet de création d'un poste d'ergothérapeute, qui sera placé sous l'autorité fonctionnelle du responsable du service de médecine générale-infirmerie, aboutira à la rentrée 2023. L'articulation de deux métiers sera un enjeu nouveau.

GROUPES À MÉDIATION PSYCHOMOTRICIENNE - PSYCHOLOGUE

Ce nouveau dispositif a été expérimenté à la rentrée 2022 devant la difficulté de nombre de nouveaux collégiens à s'insérer dans un dispositif individuel.

Le bilan en est mitigé : un des deux groupes se poursuivra à la rentrée 2023, et inclura de nouveaux participants, tandis que l'autre a été clôturé en mars 2023.

Il nous semble en tout état de cause indispensable d'en poser l'éventuelle indication à distance de la procédure d'admission.

PRÉSENTATION DU LIVRE « PERSPECTIVES PSYCHOPÉDAGOGIQUES » EN ASSOCIATION AVEC LE CENTRE CLAUDE BERNARD – EN OCTOBRE 2023

Cette conférence était totalement accessible (Interprètes LSF et vélotypie) et ouverte aux professionnels et au public.

JURYS DE THÈSE ET DIRECTIONS DE RECHERCHES

- **Louise BONY** : Mémoire de Master Recherche de linguistique supervisé par le GRAL sous la direction de Marie-Anne Sallandre. Université Paris 8. Soutenu en juillet 2023.
 - **Violaine MARCILLY** : Adaptation aux jeunes sourds d'un test de mathématiques pour les adolescents en situation écologique et fonctionnelle (Benq Ados). Mémoire de Master Recherche en orthophonie. École de la Salpêtrière. En cours, sous la co-direction de Marc-Olivier ROUX.
 - **Xuan Thuy NGUYEN** : D'un travail possible de subjectivation du traumatisme du guerrier : une solution digne au traumatisme? Thèse de troisième cycle. École doctorale Recherche en Psychanalyse et Recherche interdisciplinaire (ED450), Université de Paris-Cité. En cours, sous la direction de Frédéric PELLION.
 - **Magali SABATIER** : Particularités et fonctions du transfert dans les psychoses non déclenchées. Thèse de troisième cycle. École doctorale Recherche en Psychanalyse et Recherche interdisciplinaire (ED450), Université de Paris-Cité. En cours, sous la direction de Frédéric PELLION.
-



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les services du secrétariat général s'organisent afin de faire progresser le fonctionnement de l'institut et appuyer les nombreux projets institutionnels.



Le cœur de métier des services du secrétariat général est de contribuer au quotidien à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes et des professionnels de l'institut :

- **Le service des ressources humaines** (5 agents) est chargé de la gestion administrative des personnels, de la paye, de la formation, de l'appui au dialogue social, de la gestion des autres dépenses et recettes de personnel, et du pilotage de la masse salariale.
- **Le service financier** (6 agents) assure le pilotage global du budget, la gestion des dépenses de fonctionnement et d'investissement, la gestion des recettes, les opérations d'inventaire comptable et les procédures de commande publique. Il collabore avec **l'agence comptable** (3 agents) qui contrôle et met en œuvre les dépenses et les recettes, et s'assurent de la qualité comptable.
- **Les services généraux et technique** (7 agents) contribuent à la qualité de l'accueil sur le site et à l'entretien de l'ensemble des espaces, à la logistique et au stockage des fournitures, à la sécurité et à la maintenance des bâtiments et des équipements, aux travaux de réparation et d'investissement.
- **Le service informatique** (un agent et un recrutement attendu) assure la maintenance et la sécurité des systèmes informatiques et de télécommunications, ainsi que la gestion et l'évolution du parc informatique.
- **Le service multimédia** (3 agents) appuie techniquement les projets photos/vidéos et leur archivage. Il gère les matériels audiovisuels, leur mise en place et assure la régie de la salle de l'Abbé de l'Épée. Il administre les sites internet et intranet.
- **Le service accessibilité** (9 agents dont un coordinateur et 8 interprètes) permet aux professionnels, aux élèves et à leur famille de communiquer en français et en langue des signes française. Le coordinateur gère le planning des interprètes et accompagne également les professionnels en situation d'handicap dans le cadre de l'aménagement de leur poste de travail.
- **Le conseiller de prévention** met en œuvre les règles d'hygiène et sécurité. Il contribue à la qualité de vie au travail et au dialogue social dans le cadre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- **Le secrétariat du secrétaire général** assure, en plus de ses fonctions de secrétariat, le suivi des locations et le lien avec le prestataire de restauration collective.



FAITS MARQUANTS



Plusieurs projets ou chantiers ont mobilisé les services en 2023 avec pour objectifs de progresser dans l'organisation, de rendre un meilleur service, d'améliorer la qualité du site Saint-Jacques, de gérer efficacement une situation ou un événement ponctuel :

- **La mise en œuvre des nombreuses mesures salariales en faveur des agents :** le service RH a été fortement mobilisé en 2023 pour intégrer en paye les nouvelles mesures salariales et modifier certains contrats : revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet 2023, revalorisations des grilles indiciaires, primes de pouvoir d'achat, revalorisation du SMIC, mise en place du SEGUR...
- **L'appui à l'organisation des voyages :** le service financier a géré en 2023 l'organisation des voyages validés par la commission de novembre 2022, de la réservation au paiement des transports et des hébergements en lien avec les accompagnateurs et les prestataires, ainsi que la mise en place de régies temporaires permettant de bénéficier de liquidités sur place.

- **Les activités confiées à des prestataires de services :** l'accueil (janvier), le nettoyage (janvier), la lingerie (janvier) et l'entretien des espaces verts (avril) ont été entièrement confiés à des prestataires de services. Cette nouvelle organisation mobilise les services généraux, le service technique et le service financier avec la rédaction des cahiers des charges, le suivi des prestations, les relations entreprises et l'exécution des dépenses.
- **Les travaux d'aménagement et de sécurisation des locaux :** avec l'appui d'une entreprise et en fonction des besoins définis par les services utilisateurs, les services généraux, technique et informatique ont effectué l'aménagement de la nouvelle réserve patrimoniale (3^e étage Escalier d'honneur ex-lingerie), la nouvelle salle éducative (rdc bâtiment lycée professionnel à côté de la terrasse), la nouvelle salle des éducateurs avec la création de 3 bureaux attenants (5^e étage bâtiment collège ex-réserve patrimoniale) et la réfection de la permanence. Ils ont également accompagné le déménagement de l'atelier de prothèses dentaires en lien avec le lycée Galilée.

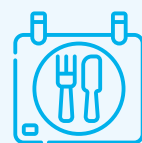
Des installations ont également été réalisées avec le remplacement du rideau du quai de déchargement des ateliers professionnels, le remplacement de l'éclairage du terrain de football sous le gymnase, la mise en place de caméras au niveau de la loge de l'accueil, du parking Pierre Nicole et le long des ateliers professionnels, le détecteur pour sortir du parking Pierre Nicole, les interphones sur la rue Saint-Jacques et le remplacement du système d'alarme dans les ateliers professionnels.

• **L'optimisation de la salle de l'Abbé de l'Épée** : Le service multimédia a mis en place une nouvelle régie et de nouveaux équipements permettant d'offrir des services très étendus pour des réunions à la fois en présentiel et à distance.

• **L'accueil exemplaire d'agents en situation d'handicap** : à la fin de l'année 2022, le taux d'emploi d'agents en situation d'handicap de l'INJS de Paris s'élève à 17,5 % à fin 2022, soit un total de 40 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi, dont 28 agents sourds. L'obligation d'emploi étant fixée à 6 %, ce résultat exemplaire est rendu possible grâce à la mobilisation et à la réactivité du service accessibilité, et le soutien du FIPHFP.

• **La mise en place d'actions de communication en matière de prévention des risques professionnels** : Dans le prolongement des travaux menés dans le cadre du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), le conseiller de prévention a rédigé plusieurs documents et actions de communication autour des différents risques connus au sein de l'établissement : le registre santé et sécurité au travail, le livret d'accueil sécurité, le travail sur écran, la cellule d'écoute psychologique, le protocole de gestion des punaises de lit, l'utilisation des ascenseurs et des monte-charges, les câbles informatiques, le risque radon, la formation sauveteur secouriste du travail et manipulation des extincteurs...

• **L'accompagnement du prestataire de restauration collective** : Le suivi de proximité réalisé auprès du chef cuisinier et des équipes du prestataire de restauration collective a permis d'avoir une exigence de qualité, et de mettre en valeur la satisfaction des jeunes et des professionnels de plus en plus nombreux à manger au self. Ce suivi est réalisé par le secrétariat du secrétaire général directement avec le chef cuisinier, ainsi que le responsable du service technique pour la maintenance des cuisines.





FOCUS

LES SERVICES TECHNIQUES ŒUVRENT AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL CONFORTABLE ET SÉCURISÉ AUX OCCUPANTS DE L'INSTITUT



Animé par la volonté d'offrir un environnement de travail performant aux agents et aux élèves de l'INJS, les services techniques composés de 3 agents et un responsable **sont accompagnés quotidiennement par plus de 25 prestataires experts** dans les domaines de la sécurité, sureté, maintenance, restauration, espaces verts et travaux pour **entretenir, prévenir et évoluer**.

Le service a mis en place des évolutions significatives pour **moderniser les installations, faciliter les procédures et la gestion de la demande**.

Pour faciliter la gestion des demandes des occupants

Mise à disposition d'une boîte de messagerie fonctionnelle et suivi des demandes d'interventions quotidiennes via un fichier avec une réponse systématique au demandeur et pour permettre aux techniciens d'intervenir plus rapidement et gérer les priorités.

Le service a assuré plus de 2000 interventions en 2023.

Le projet est de mettre en place une application de gestion des interventions appelée « ticketing » accessible à tous les occupants pour faire leurs demandes.

Identifier nos besoins pour faire évoluer les contrats des prestataires et nos installations

Réalisation d'audits permettant de vérifier la conformité des installations pour adapter ou faire évoluer les contrats de prestations, en lien permanent avec le service financier.

Moderniser et digitaliser pour maîtriser les coûts et les consommations dans le cadre de la transition énergétique

Utilisation d'outils connectés pour le pilotage des installations de chauffage, électriques et fluides permettant de détecter les pannes et dysfonctionnements plus rapidement.

Évolutions à venir des systèmes de sécurité sureté pour mieux maîtriser les accès du site

Expérimentation d'un nouveau logiciel pour **paramétrer les badges à distance en temps réel**, en vue d'utiliser un seul et unique badge multiservices (accès, restauration) et **étude portant sur un nouveau portique sécurisé** à l'entrée du site.



L'INJS, UN ÉTABLISSEMENT ÉCO-RESPONSABLE



Depuis 2013, l'INJS de Paris s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'écocitoyenneté qui engage les professionnels et les élèves. Le pôle Éco-école coordonne et encourage les actions à l'échelle de l'établissement.

ACTIONS DE COMMUNICATION

- Mise à jour de la vidéo de présentation des actions de l'INJS pour la protection de l'environnement.
- Présentation des actions du pôle Éco-école lors de la Journée Portes Ouvertes.

ACTIONS AUTOUR DU JARDIN

- Remplacement des composteurs.
- Atelier jardinage hebdomadaire ouvert à tous les élèves et professionnels de l'INJS.
- Distribution des fruits du jardin.
- Convention triennale avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux : l'INJS est désigné « établissement refuge » afin de favoriser l'accueil de la biodiversité locale et sensibiliser le public.
- Participation aux Pariculteurs, pour faciliter et accélérer l'installation de projets agricoles à Paris et développement d'une production de fleurs séchées sur le toit-terrasse des ateliers professionnels.

ACTIONS DE VALORISATION DES DÉCHETS

- Collecte de piles (36 kg) - Corépôle/Mairie du 5^e.
- Collecte de bouchons - Bouchons d'amour.
- Collecte de matériel d'écriture - Terracycle.
- Collecte de vêtements usagés pour une association de travail solidaire ou recyclage.
- Sensibilisation au danger du plastique pour les océans.
- Sensibilisation au tri sélectif, notamment dans les internats.
- Participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).
- Vente de gourdes éco-responsable organisée par le FSE.





FAITS MARQUANTS



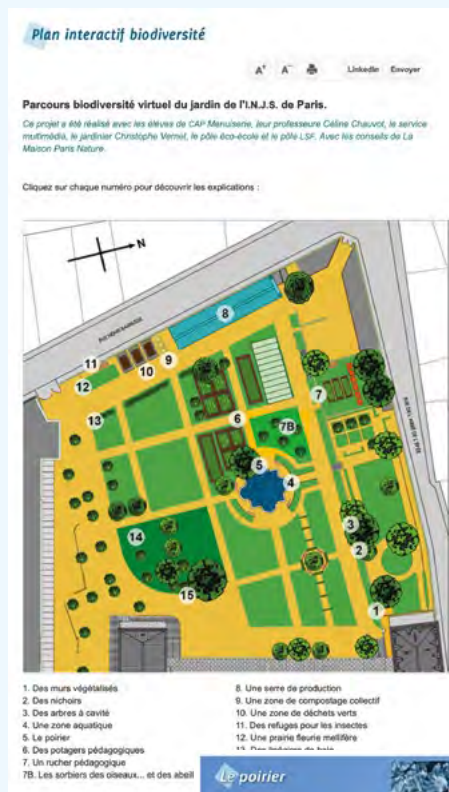
TOURNAGE DE L'ŒIL ET LA MAIN CONSCRÉ AU JARDIN

Cette année, *L'œil et la main* a consacré une de ses émissions à l'histoire et à la biodiversité du jardin de l'INJS de Paris, en partenariat avec l'émission *Silence, ça pousse!*

Co-présentée par Stéphane Marie et Sandrine Herman, cette émission spéciale a été diffusée le lundi 22 mai 2023, pour la Journée internationale de la biodiversité.

Au programme : les échanges des élèves de 6^e projet 2, de leurs professeurs et éducatrices Eugénie CHRISTMANN et Alice PERLIN, avec Stéphane Marie, la visite du rucher, la présentation du parcours biodiversité avec Céline CHAUVOT, professeure et coordinatrice du Pôle éco-école et une présentation historique du jardin par Anne Picaud, responsable du service patrimoine et culture à l'Institut.

Découvrez la vidéo de l'émission sur le site internet de France TV!



PARCOURS BIODIVERSITÉ EN LSF

Après quelques mois de travail avec le Pôle LSF et le service multimédia, le Parcours biodiversité interactif est désormais entièrement traduit en LSF! Il est donc désormais possible pour les professionnels de l'INJS d'accompagner les jeunes dans le jardin pour visiter le parcours mais également de le présenter sur le site internet de l'INJS, avec la traduction en LSF.

Retrouvez le Parcours biodiversité sur le site internet de l'INJS :



PRIX DE L'ACTION ÉCO-DÉLÉGUÉE 2022-2023

À l'occasion du Prix de l'Action éco-déléguée de l'année 2022-2023, les élèves de CAP MMVT et leur professeure Céline Chauvot ont participé à la réalisation d'une vidéo mettant en avant quelques actions écocitoyennes réalisées chaque année à l'INJS et proposant de nouvelles activités à mettre en place au sein de l'établissement.

Cette vidéo, réalisée en collaboration avec l'association Art'Sign, a permis au Pôle éco-école de gagner le Prix de l'Action éco-déléguée de l'année 2023!

Ce prix était accompagné d'un chèque de 100 €. Le Pôle éco-école a fait don de ce chèque au FSE (Foyer Socio-Educatif) de l'INJS pour l'achat de 2 vélos à destination des jeunes.



INAUGURATION CHAMPS DE FLEURS AVEC LES AMIS DE RAYMOND

L'inauguration du «Champ de Fleurs extraordinaire», sur le toit-terrasse des ateliers professionnels et dans le jardin de l'Institut, a eu lieu le vendredi 21 avril 2023.

Ce projet d'agriculture urbaine est mis en place par l'association Les Amis de Raymond, lauréat de la 4^e édition des Parisculteurs, organisée par la Ville de Paris. Cette inauguration s'est tenue en présence de :

- Florence Berthout - Maire du 5^e arrondissement de Paris,
- Audrey Pulvar - Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts,
- PARIS NATURE - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE),
- Des équipes des Amis de Raymond et leurs partenaires,
- Paul Flad - Directeur de l'INJS de Paris, accompagné des équipes pédagogiques et des services techniques de l'Institut.

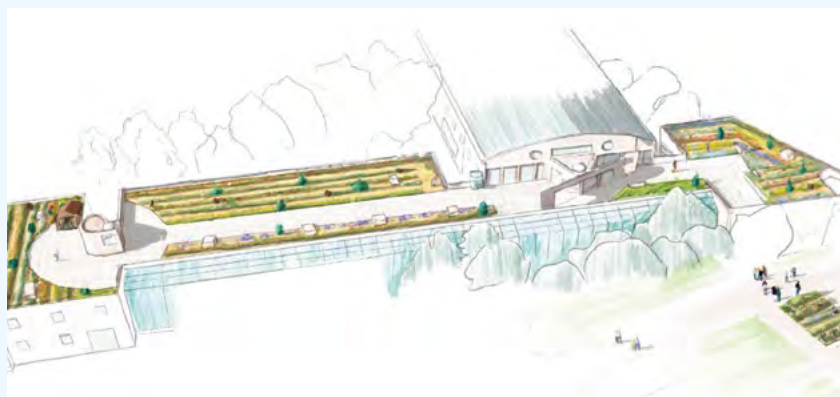
POUR RAPPEL...

En 2021, l'INJS a participé à la 4^e édition des Parisculteurs. Ce projet, mis en place par la Ville de Paris depuis 2016, a pour objectif de faciliter et accélérer l'installation de projets agricoles à Paris. Il s'agit de trouver des sites - toitures, murs, sous-sol, espaces en pleine terre - et de proposer à des agriculteurs d'y développer des projets directement en lien avec les habitants de Paris.

Après une pré-étude de faisabilité et de contraintes, réalisée par des étudiants en dernière année de Master «Ingénierie des Espaces Végétalisés Urbains (IEVU)» à l'école d'AgroParisTech, l'Institut a validé sa participation au programme, en mettant à disposition le toit-terrasse des ateliers professionnels pour un futur projet agricole.

Le lauréat du projet sur le toit-terrasse est l'association Les Amis de Raymond, avec le projet «Champs de fleurs extraordinaires». L'association produira des fleurs fraîches, séchées ou transformées (couronnes, terrariums...) qui seront ensuite vendues en circuit court.

La production des fleurs sera principalement prévue sur le toit des ateliers professionnels et dans une des deux serres de l'Institut. Un parterre au sol, situé devant les ateliers professionnels, est également mis à disposition de l'association pour réaliser un jardin pédagogique lié à la culture florale, pouvant accueillir des ateliers à destination des jeunes de l'Institut et du grand public.





LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Dans la continuité de ses diverses missions de valorisation du patrimoine historique et culturel de l'institut, cette année le service a pu finaliser une très importante mission, le regroupement et l'installation des réserves muséales dans un seul lieu, approprié et situé dans le logis abbatial.

À l'issue d'une campagne de travaux dédiée, le local de l'ancienne lingerie a été entièrement réaménagé pour accueillir les sculptures, les tableaux, les dessins, albums photos, plans, courriers historiques, anciens uniformes et autres objets témoins de l'histoire de l'Institut, notamment en lien avec les beaux-arts.

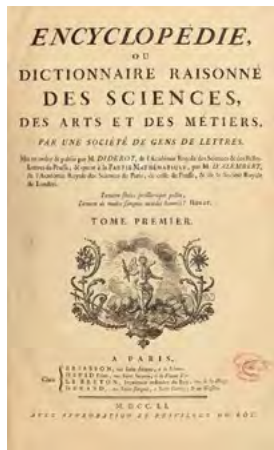
Une partie des archives administratives historiques y est jointe également.



AVANT



APRÈS



Cette nouvelle réserve muséale protège désormais les œuvres, qui sont à l'abri de la lumière, de la poussière, de la chaleur et de l'humidité. Le service patrimoine en profite pour revoir l'inventaire, mettre à jour le catalogage, et réemballer les tableaux de façon appropriée en remplaçant le papier d'emballage précédent par du papier de soie.

Par ailleurs, de nombreux ouvrages ont été remontés de l'ancienne réserve située à la cave, qui n'était pas à l'abri d'éventuelles inondations. Le trésor de la bibliothèque est désormais dans ses étagères, il s'agit de l'Encyclopédie Diderot d'Alembert, édition originale, avec ses 17 volumes de texte et 11 volumes de planches, éditée entre 1751 et 1772.

LA BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE de l'Institut a été sélectionnée parmi les bibliothèques du marché public de numérisation de la BNF (Bibliothèque nationale).

C'est ainsi que nous sélectionnons et confions à la BNF des ouvrages rares, que nous sommes les seuls à posséder. Ils sont ainsi numérisés et mis en ligne sur Gallica, la plateforme de consultation libre de la BNF, ce qui les rend accessibles de façon dématérialisée, et permet aux chercheurs du monde entier de les consulter, sans avoir à venir jusqu'ici, et surtout en évitant de les manipuler lorsque ce sont des exemplaires uniques.





Un très gros travail de dépouillement des revues de la « presse silencieuse » (XIX^e et début XX^e siècles) est en cours. Les articles sont indexés par titres et par mots clés, ce qui permet aux professionnels, étudiants et chercheurs de retrouver aisément les articles qui les intéressent dans n'importe quelle revue que nous possédons, par l'intermédiaire de notre catalogue en ligne.

NOTRE CDI fait désormais partie des contributeurs de la Plateforme Platon, qui met à la disposition des publics à besoin spécifique des œuvres littéraires ou culturelles, dématérialisées, dans le cadre de l'exception handicap, sous la Responsabilité de la BNF.

Nous avons mis en place, en lien avec le pôle LSF de l'institut, un travail de lecture en LSF de certains ouvrages de la littérature jeunesse qui a vocation à être accessible en ligne par tous les enseignants du territoire national, et leurs élèves. Ce projet se poursuivra sur le long terme, afin d'alimenter ce corpus adapté.

Des rencontres avec les auteurs sourds ont été initiées, ainsi qu'avec des dessinateurs et illustrateurs (BD, littérature jeunesse), nos élèves apprécient énormément ces rencontres au CDI.



L'INNOVATION ET LA RECHERCHE

Un établissement inséré
dans des réseaux diversifiés





L'INJS pilote et impulse une démarche d'innovation, d'étude et de recherche en lien avec les autres INJ, les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Pour cela, l'INJS s'appuie sur

des collaborations avec les universités et leurs laboratoires de recherche pour participer ou piloter des projets de recherche qui trouveront à moyen terme des applications de terrain.

LES PÔLES « RESSOURCES »

LE PÔLE LSF

Le Pôle Ressource LSF pilote et coordonne des projets, anime des réflexions ou apporte son expertise dans le cadre de recherches en partenariat qui concernent la LSF. L'objectif de ce pôle consiste à développer et à doter les professionnels et les équipes pluridisciplinaires d'outils et de méthodes leur permettant d'améliorer la qualité de leurs pratiques d'accompagnement auprès des jeunes sourds.

LE PÔLE FRANÇAIS ÉCRIT

Ce pôle a pour objectif de développer l'appétence pour le français écrit chez les élèves et d'en parfaire la maîtrise. À cet effet, il met en place des projets d'écriture pluridisciplinaires et dote les professionnels d'outils et de méthodes les aidant à construire la langue française écrite chez les jeunes sourds.

Ces 2 pôles contribuent à la mise en œuvre du Projet Linguistique Institutionnel (PLI). Ce dernier pose une philosophie commune qui s'étend à l'échelle institutionnelle en harmonisant avec cohérence les actions : pédagogiques, orthophoniques, éducatives ou médico-psychologiques, qui visent l'appropriation des langues « en présence ». L'accompagnement de l'élève sourd dans la maîtrise de son mode de communication et dans le développement de ses compétences linguistiques lui permettra de se construire en tant qu'être de langage et de garantir son insertion socio-professionnelle au sortir de l'INJS. Son projet linguistique personnalisé (PLP) sera décliné en accord et en cohérence avec les fondements du PLI.

PROJETS DE RECHERCHE FINALISÉS

TELSF 2 – octobre 2016

INJS (pôle LSF – SMP – GRAL) – Université Paris 8 – CNRS SFL

Le tout premier test d'évaluation de la langue des signes française pour enfants et adolescents sourds (TELSF 2) est désormais disponible. Il a pour objet d'évaluer les compétences en langue des signes française chez des enfants et adolescents sourds ou malentendants, quels que soient le contexte linguistique familial et les conditions d'acquisition de la langue des signes.

Ce test est destiné à des professionnels qualifiés travaillant auprès d'un public sourd en contexte thérapeutique ou pédagogique. Il nécessite une maîtrise de la langue des signes (niveau B2 minimum) et des compétences métalinguistiques (psychologue, orthophoniste, professeur, interprète, linguiste, éducateur peuvent être concernés).

Le kit, édité et commercialisé par l'INSHEA, est composé d'un manuel d'utilisation, de grilles de cotation, de fiches de récolte de métadonnées, de supports tests illustrés et vidéos. Une offre de formation théorique et pratique permettant la compréhension, l'appropriation et l'utilisation du TELS 2 est également proposée par l'INSHEA et dispensée par l'équipe de l'INJS. Les premières formations au TELS 2, en présentiel et en distanciel, ont démarré au premier semestre 2022.

En 2023, une formation de perfectionnement au TELS 2 a complété la formation initiale, permettant notamment un approfondissement de la maîtrise des outils du TELS 2, un partage de pratique et un retour d'expérience sur les premières évaluations des stagiaires.

PROJETS DE RECHERCHE EN COURS

Projet Numéro Un, SoundX

– Musique et Surdit 

Damien Quintard, musicien, ing nieur du son, directeur soci t  Rn'D.

Damien Quintard, directeur et fondateur de la soci t  Sound X, filiale Rn'D de The Mono Company, est   l' uvre depuis plus de 4 ans sur le d veloppement d'un dispositif vibratoire permettant aux personnes sourdes de percevoir et distinguer toutes les fr quences  mises par une production musicale. Ce dispositif constituerait par ailleurs un outil adapt  pour les s ances de parole et de langage.

Des tests et des exp rimentations avec le dispositif vibratoire sont conduits depuis septembre 2021 aupr s des  l ves sourds, avec le soutien et l'expertise de deux professeurs CAPEJS de l'Institut, en cours de musique et SAP/SPP (s ance d'apprentissage et perfectionnement de la parole et du langage).

L'ann e scolaire 2022-2023 a  t  consacr e aux premi res exp rimentations dans les salles de concerts et dans les mus es.

Projet de recherche doctorant Prenovec

INJS (pilote) – Universit  Paris 10

Nanterre – CNRS Modyco

La litt ratie chez les sourds :  tats des lieux sociolinguistique et linguistique, perspectives didactiques. La premi re phase de passation de tests a pu s'organiser juste avant le confinement. En revanche, la cohorte, incompl te, devait  tre compl t e par la participation d' l ves inscrits en milieu ordinaire. La passation a d   tre report e sur le dernier trimestre 2020. Le doctorant d tient actuellement pr s de 80 corpus et m tadonn es lui permettant d'entreprendre son travail d'analyse. Cette recherche ayant pris du retard, une ann e suppl mentaire est n cessaire pour l'aboutissement de ce projet. Entretemps, un comit  de suivi s'est organis  avec la pr sence d'un des membres du comit  scientifique de l'INJS Paris, qui a fait  tat de pr cisions   apporter sur la d finition des crit res d'analyse.

NOUVEAUX PROJETS

Projet LEARN

INJS – Apprentis d'Auteuil – Mimbus

Apprentis d'Auteuil, partenaire de l'UFA de l'INJS, s'est associé à la société Mimbus et à l'INJS de Paris pour répondre à l'appel à projet DEFFINUM (Dispositifs France formation innovante Numérique), visant à accélérer la transformation numérique du secteur de la formation professionnelle. Le consortium s'est accordé sur un projet intitulé LEARN (L'Evolution de l'Apprentissage par la Recherche et le Numérique), avec le développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne et la création de contenus pédagogiques innovants, en réalité virtuelle. L'objectif est de former à la fois les jeunes mais également les enseignants à l'usage des outils numériques et faire évoluer leurs pratiques. Le laboratoire de recherche CLLE (Cognition, langues, langages, ergonomie) est également associé au projet afin d'évaluer son impact sur l'apprentissage des jeunes. Le projet a démarré en novembre 2022.

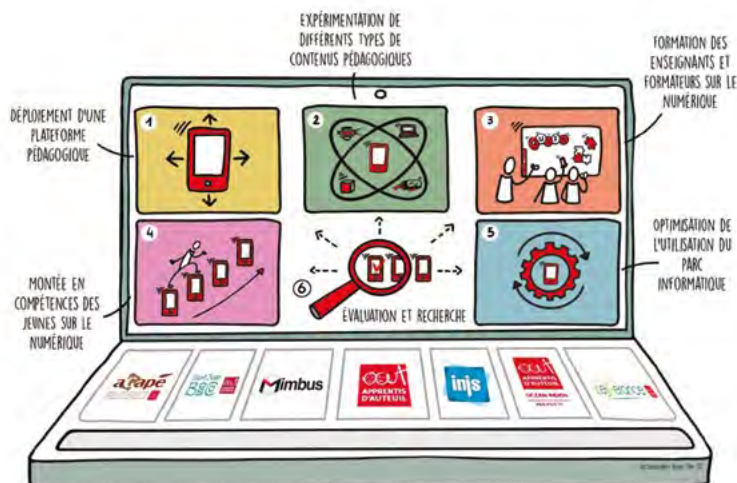
Projet SignToKids

INJS de Paris – INJS de Bordeaux – IRISA – MoDyCo

Le projet SignToKids souhaite faciliter l'apprentissage coordonné de la LSF et du français écrit pour améliorer l'inclusion des enfants sourds dans le monde de l'éducation. Les partenaires travailleront sur la conception et le développement d'outils numériques et pédagogiques à destination des

jeunes sourds. Des professeurs de LSF et de français écrit des INJS seront associés pour l'apport de ressources et pratiques pédagogiques et l'évaluation des outils numériques développés.

Le projet a démarré en janvier 2023.



LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Créé par décision du Conseil d'administration en Mars 2017, le Comité scientifique est composé de 8 membres et se réunit 2 à 3 fois par an afin de :

- Développer une activité de recherche appliquée pluriannuelle à l'INJS pouvant faire l'objet de publication et de diffusion.
- Impulser une dynamique et une implication des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques.
- Participer à l'amélioration des bonnes pratiques dans l'accompagnement du jeune sourd dans sa globalité.
- Contribuer à ouvrir l'INJS sur des partenariats extérieurs et favoriser des projets inter-institutionnels.
- Contribuer à la recherche de financements : mécénat, appels à projets et programme de recherche clinique (PHRC)

L'arrivée d'une nouvelle direction en Mars 2023, doit permettre de redynamiser le comité scientifique.

Aucune réunion n'a été organisée en 2022-2023.

RÉSEAU FRANCOPHONE EN DÉFICIENCE SENSORIELLE ET DU LANGAGE (RFDSL)



MISSIONS

En adhérant au RFDSL qui regroupe près d'une trentaine d'établissements francophones (France – Afrique – Caraïbes – Belgique – Suisse – Québec), l'INJS Paris soutient le développement des meilleures pratiques professionnelles et organisationnelles :

- Par le partage et le transfert d'expertises spécialisées
- Par l'échange et la création de liens entre professionnels.

L'INJS s'adosse au RFDSL pour structurer son dispositif en mettant en interconnexions :

- Les équipes de terrain
- Les pôles Ressources-experts
- Les projets recherche-actions inter-établissements en l'occurrence avec l'INJA adhérent du RFDSL
- Le comité scientifique
- Les points forts des établissements membres du réseau
- Les laboratoires de recherche et les universités.

Concernant la recherche appliquée qui émane trop souvent des attentes des chercheurs, le dispositif permettra un mouvement ascendant des problématiques de terrain vers les laboratoires et les universités. Soutenue par une organisation interne (Pôles Ressources et Comité scientifique) et rattachée à des instances fonctionnant en réseau (RFDSL et Courtage de Connaissances), cette organisation est plus propice à la recherche de financement et aux appels à projets.



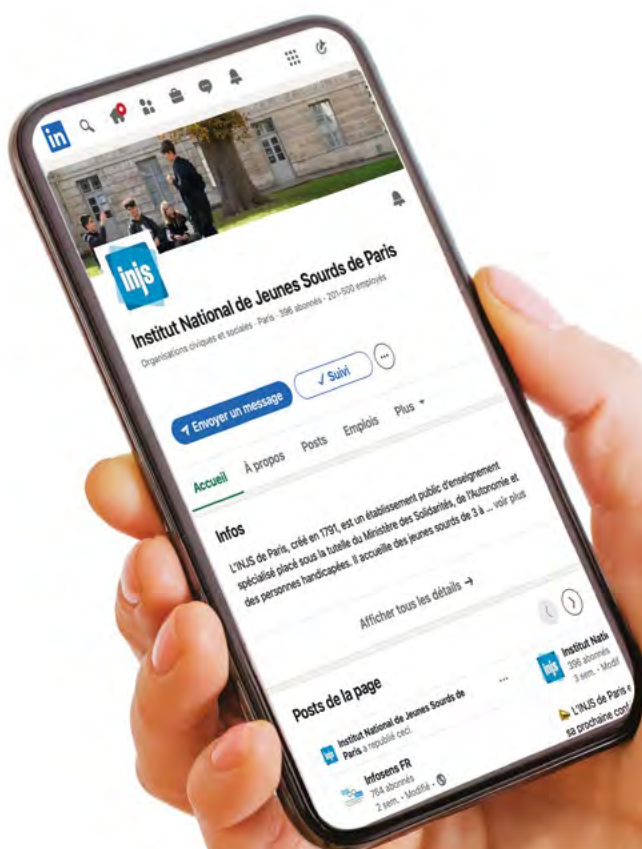


FOCUS

LANCEMENT DU COMPTE LINKEDIN DE L'INJS

Le compte LinkedIn de l'INJS de Paris a été ouvert en mai 2023.

Animé par le service communication, ce nouveau canal de communication permet de valoriser les actions et activités de l'Institut auprès du plus grand nombre et notamment de ses partenaires : les grands événements institutionnels, les projets des jeunes et des professionnels...



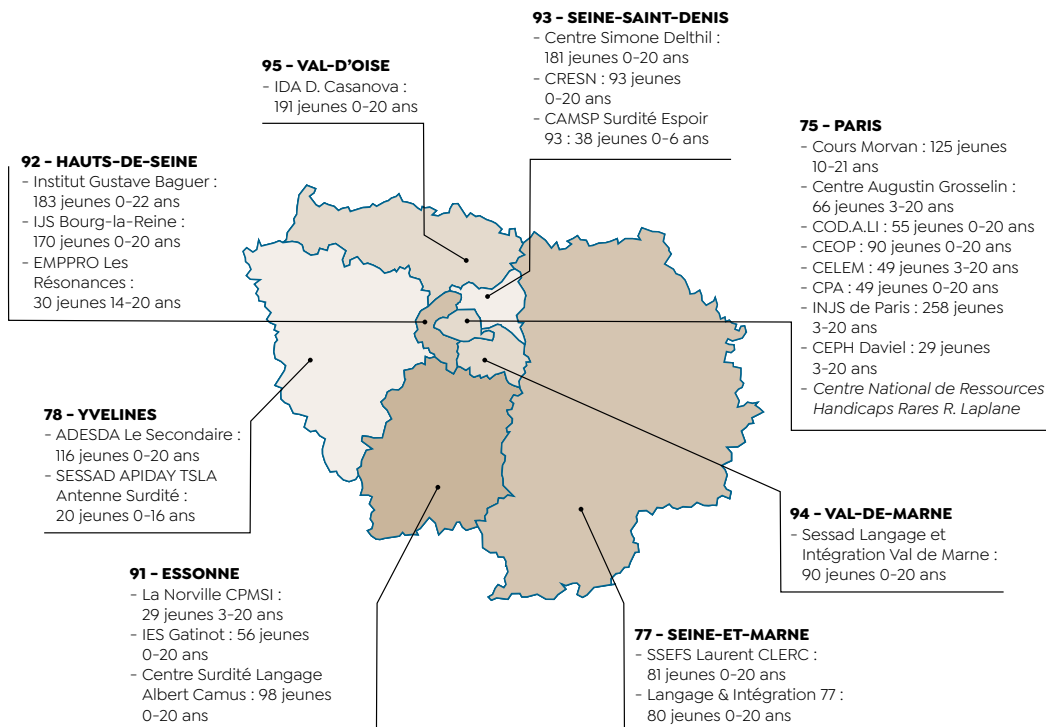
RÉSEAU FRANCIEN
CURDITÉ

58

ART 4 - PRINCIPES DE COLLABORATION AU SEIN DU RÉSEAU

Les établissements et services appartenant au réseau s'engagent dans une relation partenariale de confiance, visant, par des actions collaboratives, à répondre aux objectifs définis collégialement dans l'article 2.

Si l'appartenance au réseau garantit l'autonomie de chacun des membres, elle implique toutefois la participation aux réunions organisées et l'engagement à coopérer activement.



Aujourd'hui le Réseau est membre fondateur d'Infosens

PROJET

SENSIBILISATION SURDITÉ DU RFS

Le Réseau Francilien Surdité (RFS) a souhaité s'engager dans une démarche d'information et de sensibilisation de ses professionnels sur la surdité.

Ce projet a été initié par les membres du RFS en janvier 2021 suite à un constat partagé qu'aucune formation n'existait pour les professionnels non orthophonistes qui rejoignent un ESMS Surdité et particulièrement les éducateurs spécialisés.

Tous les professionnels des établissements membres du RFS sont concernés par la découverte ou l'actualisation des fondamentaux pour travailler dans un établissement accueillant des jeunes sourds : éducateur·trice spécialisé·e, ergothérapeute, psychomotricien·ne, psychologue, enseignant·e, orthophoniste... En 2023-2024, la priorité sera donnée aux nouveaux professionnels de ces établissements.

Cette sensibilisation prendra la forme de **6 modules thématiques**, répartis sur 3 journées, à l'INJS de Paris :

- **Connaissance de la surdité**
- **Développement du langage et modes de communication : le projet linguistique**
- **Surdité et troubles associés : les troubles vestibulaires**
- **Surdité et troubles associés : Comment adapter l'accompagnement ? De l'évaluation à la mise en place d'une démarche de communication et d'apprentissages adaptés.**
- **La posture du professionnel en ESMS Surdité : Quelles spécificités pour quelle pluridisciplinarité ?**
- **Comment faciliter l'autodétermination du jeune sourd ?**

INFOSENS



INFOSENS est un centre d'appui et d'expertise en surdité, créé à l'initiative de l'INJS en s'appuyant sur des partenaires pour constituer un réseau d'acteurs.

INFOSENS œuvre pour l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes, avec deux objectifs parallèles et complémentaires :

- Accompagner les personnes sourdes ou malentendantes tout au long de leur parcours de vie et faciliter leur autonomie ;
- Informer et sensibiliser les acteurs publics et privés pour favoriser l'accessibilité dans toutes ses dimensions.

Le réseau INFOSENS s'associe avec les partenaires en faveur de l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes :

- Le Centre Nationale d'Information sur la Surdité
- La Fédération Hospitalière de France
- Le FIPHFP
- La Fondation Pour l'Audition
- L'INJS de Paris
- La Région Île-de-France
- Le Réseau Francilien Surdit  (plus de 20  tablissements dans le champ de la surdit  en  le-de-France)



ORGANIGRAMME (au 31/12/23)



• **Bénédicte ANDRE**
cheffe de service



• **Emmanuelle CHANZY**
Chargée de mission



• **Léa LECLERC**
Chargée de mission



• **José SANTIAGO**
Chargé d'accueil



• **Romane LAFOSSE MARIN**
Agent du service civique

Information et sensibilisations dans le cadre de la déficience auditive

NFOSENS accompagne les employeurs publics et privés afin d'améliorer l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes sourdes et malentendantes en proposant des sensibilisations ou des actions d'information. Des opérations sont également menées auprès des relais handicap des universités et de la Fonction publique, des lieux indispensables d'insertion socio-professionnelle des personnes sourdes et malentendantes.

Cela permet d'encourager l'inclusion des salariés sourds ou malentendants dans la Fonction publique et le secteur privé. Chaque sensibilisation est adaptée aux besoins et aux demandes spécifiques.

Elles portent notamment sur :

- L'aspect médical : anatomie de l'oreille, ses dysfonctionnements, les causes de surdité,
- La classification des surdités,
- Les modes de communication,
- Les préjugés et les stéréotypes,
- La perte d'audition et la prévention,
- La réhabilitation prothétique,
- Les aides techniques, humaines et leur financement.

En 2023, plus de 31 actions de sensibilisations ont été réalisées par l'équipe INFOSENS, soit plus 796 personnes sensibilisées !

Accueil et orientation des personnes sourdes et malentendantes

Certaines personnes sourdes et malentendantes rencontrent des difficultés pour contacter une structure administrative, des services ou des professionnels de différents corps de métiers ou prendre rendez-vous auprès d'eux, car elles sont confrontées à des difficultés de compréhension face à la langue française et elles ont du mal en retour à se faire comprendre. De plus, elles peuvent aussi être en difficulté face à l'accessibilité numérique. INFOSENS œuvre pour éviter la fracture numérique et l'isolement de cette population en assurant une permanence d'accueil physique gratuite à destination des adultes sourds. Elle offre une écoute et un accueil personnalisé pour chaque usager et traite tout type de demande.

En 2023, le service a accueilli et conseillé en moyenne une vingtaine d'usagers chaque mois.

ENQUÊTE au sein de l'INJS de PARIS et au RFS

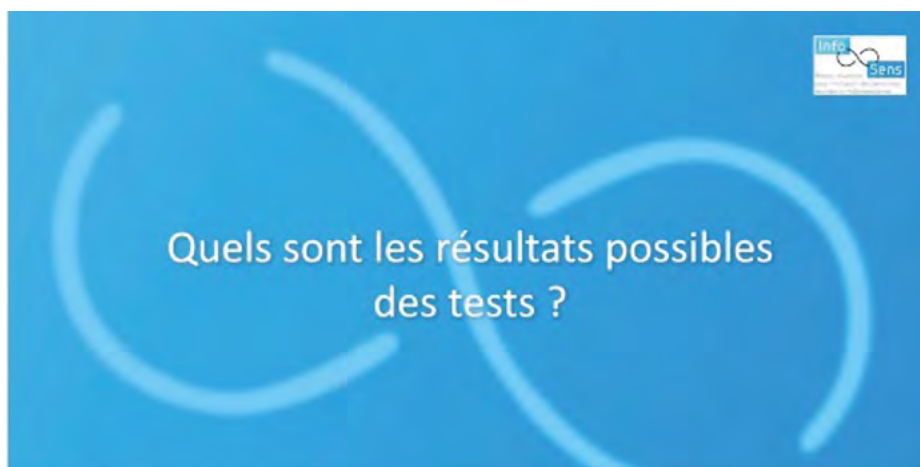
Le 119 Allô Enfance en Danger est un outil essentiel dans la protection de l'enfance et devrait être connu de tous les professionnels de l'enfance et de la jeunesse.

INFOSENS a réalisé une enquête pour, d'une part, mesurer la notoriété de ce dispositif auprès des professionnels en contact avec les jeunes sourds, et d'autre part, recueillir les propositions d'amélioration de la visibilité du 119 auprès de ce public. L'enquête a été diffusée au sein de l'INJS ainsi qu'auprès du Réseau francilien Surdit  , et les r  sultats ont   t   transmis au Service National d'Accueil T  l  phonique de l'Enfance en Danger (SNATED). Il en ressort un besoin d'am  liorer les supports de communication sur le dispositif et de renforcer l'information    destination des publics sourds et malentendants.

Expertise – focus sur le d  pistage n  onatal de la surdit  

Depuis 2021, INFOSENS s'int  resse au d  pistage n  onatal des troubles de l'audition. Apr  s avoir   tabli un   tat des lieux de la pratique des tests en maternit  , INFOSENS a mis en place trois leviers d'action :

- Des actions de sensibilisation dans les maternit  s
- La r  alisation d'une plaquette d'information qui rappelle les grands enjeux du d  pistage
- La r  alisation de quatre capsules-vid  os. Sur demande de la FHF, INFOSENS a r  alis   quatre courtes vid  os avec l'  quipe multim  dia de l'INJS de PARIS    destination des professionnels qui interviennent ou travaillent dans les maternit  s ou les services de n  onatalit  . Ces vid  os rappellent le cadre l  gislatif et donnent les cl  s pour bien communiquer avec les parents.



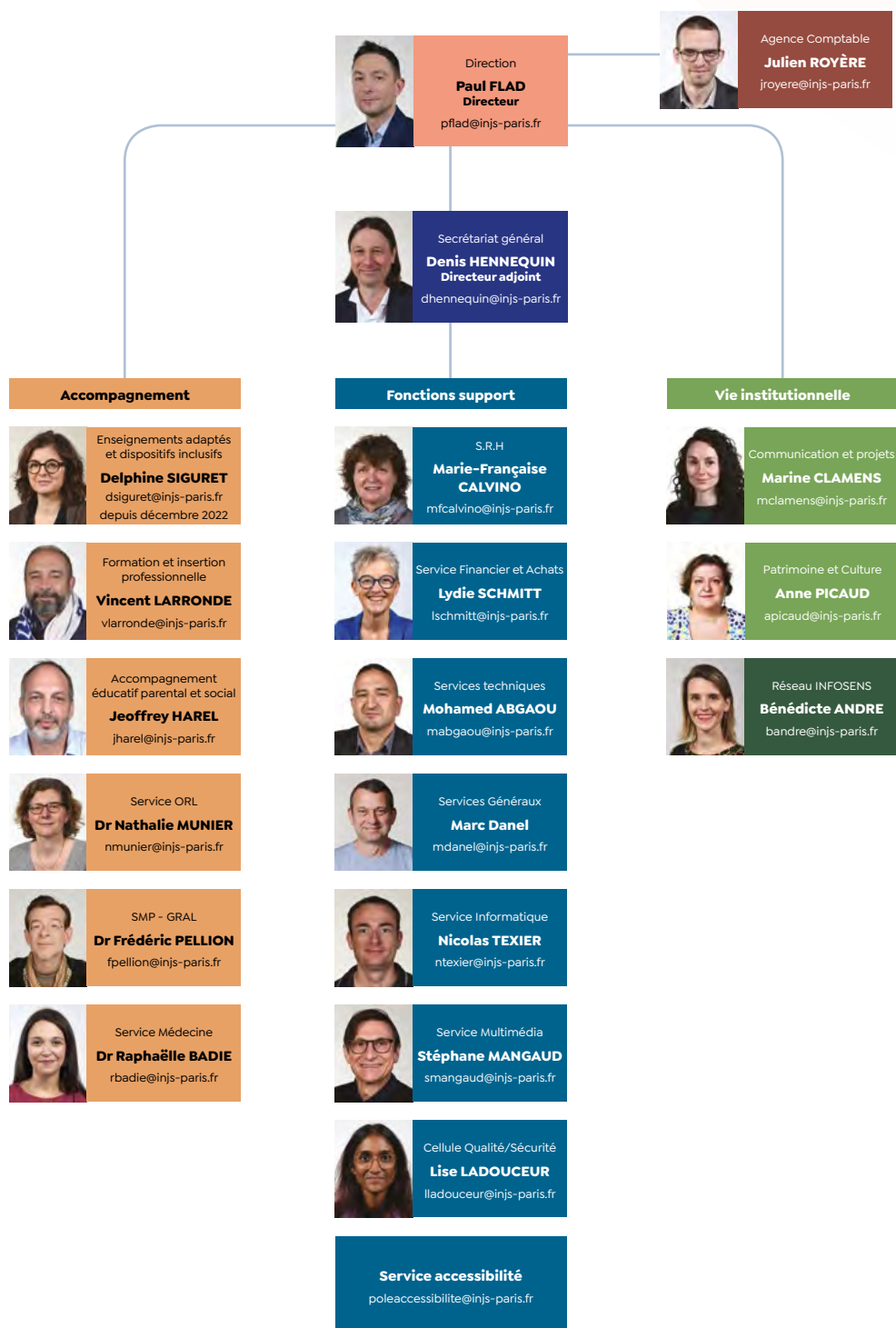




ORGANISATION GÉNÉRALE

ORGANIGRAMME

au 31/12/23



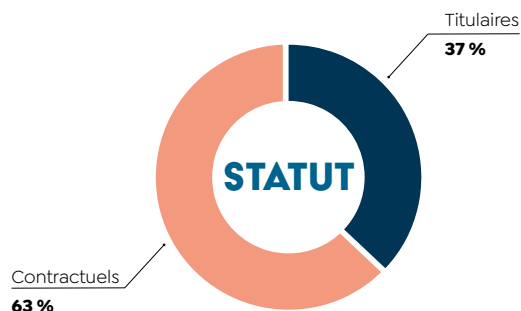
LES RESSOURCES HUMAINES À L'INJS

La présentation des données relatives aux ressources humaines est effectuée en année civile.

LA STRUCTURE DU PERSONNEL

Analyse par statut au 31/12/2023

La répartition par statut en ETP est :



Retraites

4 agents ont été admis en retraite en 2023, ces départs représentent moins de 2 % des effectifs en fonction et environ 11 % des départs. En 2022, les chiffres respectifs étaient de 2 % et de 7 %.



Télétravail

19 agents bénéficient de l'accord relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique.



Protection sociale

91 agents perçoivent le remboursement des cotisations de protection sociale complémentaire à hauteur de 15€ mensuels.



Parcours professionnels

22 postes ont été publiés en 2023 sur la Place de l'Emploi Public, sur la FHF, sur le site internet de l'INJS dont 17 en catégorie A et 5 en catégorie C.

LES EFFECTIFS

219

personnes travaillent à l'INJS, c'est l'effectif physique rémunéré au 31 décembre 2023.



L'effectif en équivalent temps plein est de

178,15

agents (180,35 ETP en 2022).

35

agents sont des travailleurs handicapés (soit près de 16 % du personnel de l'INJS) et bénéficient de l'obligation de l'emploi, soit au titre de la RQTH, soit de la carte d'invalidité.



Promotions

- 1 éducateur spécialisé a bénéficié de la promotion au grade d'éducateur spécialisé principal.
- 1 adjoint technique a bénéficié de la promotion au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe.
- 1 adjoint administratif a bénéficié de la promotion au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe et 1 au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe.
- 1 attaché d'administration a bénéficié de la promotion au grade d'attaché d'administration hors classe.
- 1 assistante de service social a bénéficié de la promotion au grade d'assistante principale de service social.
- 1 infirmière de catégorie A, a bénéficié de la promotion au grade d'infirmière hors classe.
- 3 professeurs d'enseignement général ont bénéficié de la promotion au grade de PEG hors classe.

Nombre de personnes physiques (y compris en maladie et maternité)

SERVICES	TITULAIRES, DÉTACHÉS ET MISE À DISPOSITION		CDD		CDI		TOTAL PAR GENRE		TOTAL GÉNÉRAL 2023	TOTAL 2022	TOTAL 2021
	H	F	H	F	H	F	H	F			
Enseignement Général Technique + DE + MAD ⁽¹⁾ Cat. A	9	20	8	11	2	6	19	37	56	58	59
Total Enseignants Cat. A	9	20	8	11	2	6	19	37	56	58	59
Total Codeurs, interfaces scolaires Cat. A			1	10		1	1	11	12	11	7
Total Codeurs, interfaces scolaires Cat. B				1			0	1	1	2	5
Éducateurs + Chefs de service Cat. A	3	17	3	6		2	6	25	31	29	30
Assistances sociales Cat. A		2					0	2	2	3	
Surveillants de jour et de nuit Cat. C			9	17			9	17	26	27	26
Total Service accompagnement éducatif-social et parental	3	19	12	23	0	2	15	44	59	59	56
Surveillants infirmerie Cat. C			3	1			3	1	4	4	
Médecins, orthophonistes, psychologues, infirmières, psychomot... Cat. A	1	1		19	3	9	4	29	33	36	
Total Service médical-paramédical Cat. A	1	1	3	20	3	9	7	30	37	40	36
Direction et Services administratifs Cat. A	3	4		6		2	3	12	15	13	10
Direction et Services administratifs Cat. B		1		3			0	4	4	5	5
Direction et Services administratifs Cat. C	5	9	1			1	6	10	16	16	13
Interprètes LSF Cat. A				1	1	7	1	8	9	9	9
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. A	1				1		2	0	2	2	1
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. B	2						2	0	2	3	3
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. C	1	1	3		1		5	1	6	10	12
Total Services transversaux	12	15	4	10	3	10	19	35	54	58	57
Total agents de Cat. A	17	44	12	53	7	27	36	124	160	161	
Total agents de Cat. B	2	1	0	4	0	0	2	5	7	10	
Total agents de Cat. C	6	10	16	18	1	1	23	29	52	57	
TOTAL GENERAL	25	55	28	75	8	28	61	158	219	228	220

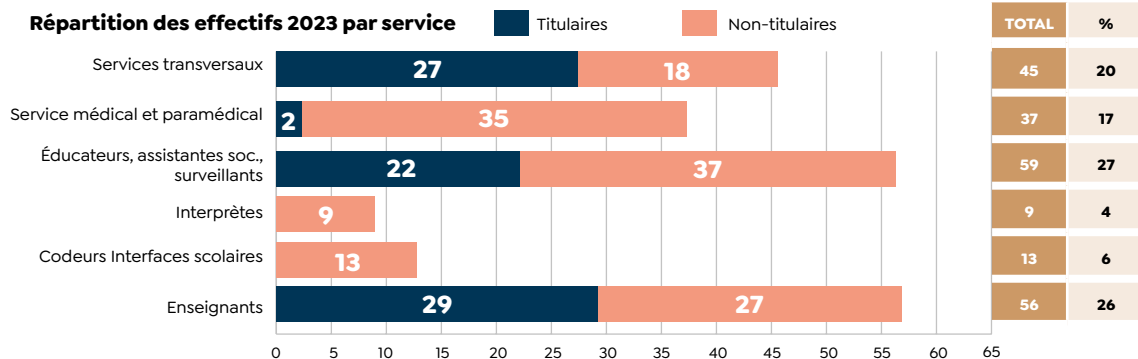
⁽¹⁾ y compris mise à disposition et fonction de professeur sur crédits non enseignant

Nombre de personnes en ETP (y compris en maladie et maternité)

SERVICES	TITULAIRES, DÉTACHÉS ET MISE À DISPOSITION		CDD		CDI		TOTAL PAR GENRE		TOTAL GÉNÉRAL 2023	TOTAL 2022	TOTAL 2021
	H	F	H	F	H	F	H	F			
Enseignement Général Technique + DE + MAD' Cat. A	8,86	19,7	7,3	11	2	5,86	18,16	36,56	54,72	52,08	55,42
Total Enseignants Cat. A	8,86	19,7	7,3	11	2	5,86	18,16	36,56	54,72	52,08	55,42
Total Codeurs, interfaces scolaires Cat. A			1	8,83		1	1	9,83	10,83	8,62	11,14
Total Codeurs, interfaces scolaires Cat. B				1			0	1	1	2	
Éducateurs + Chefs de service Cat. A	3	16,4	3	5,86		1,71	6	23,97	29,97	27,2	29
Assistantes sociales Cat. A		2					0	2	2	2,86	
Surveillants de jour et de nuit Cat. C			3,17	6,97			3,17	6,97	10,14	10,63	10,03
Total Service accompagnement éducatif-social et parental	3	18,4	6,17	12,83	0	1,71	9,17	32,94	42,11	40,69	39,03
Surveillants infirmerie Cat. C			0,79	0,26			0,79	0,26	1,05	1,04	
Médecins, orthophonistes, psychologues, infirmières, psychomot... Cat. A	0,5	1		11,47	1,72	4,87	2,22	17,34	19,56	23,18	
Total Service médical-paramédical Cat. A	0,5	1	0,79	11,73	1,72	4,87	3,01	17,6	20,61	24,22	21,87
Direction et Services administratifs Cat. A	3	4		6		2	3	12	15	13	27,6
Direction et Services administratifs Cat. B		1		3			0	4	4	5,00	179,14
Direction et Services administratifs Cat. C	5	9	0,5			1	5,5	10	15,5	15,36	
Interprètes LSF Cat. A				0,43	0,7	3,46	0,7	3,89	4,59	4,59	4,59
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. A	1				1		2	0	2	2	19,49
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. B	2						2	0	2	3	
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. C	1	1	3		0,79		4,79	1	5,79	9,79	
Total Services transversaux	12	15	3,5	9,43	2,49	6,46	17,99	30,89	48,88	52,74	51,68
Total agents de Cat. A	16,36	43,1	11,3	43,59	5,42	18,9	33,08	105,59	138,67	133,53	
Total agents de Cat. B	2	1	0	4	0	0	2	5	7	10	
Total agents de Cat. C	6	10	7,46	7,23	0,79	1	14,25	18,23	32,48	36,82	
TOTAL GÉNÉRAL	24,36	54,1	18,76	54,82	6,21	19,9	49,33	128,82	178,15	180,35	179,14

⁽¹⁾ y compris mise à disposition et fonction de professeur sur crédits non enseignant

Répartition des effectifs 2023 par service





LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le plan de développement des compétences 2023 se décline suivant trois axes principaux, en lien avec la mise en œuvre du projet d'établissement.

- **Le budget formation s'élève à 90 000 € environ.**
- En 2023, 110 agents (contre 171 agents en 2022) ont ainsi bénéficié de **61 actions individuelles de formation** et de **21 actions collectives de formation**.

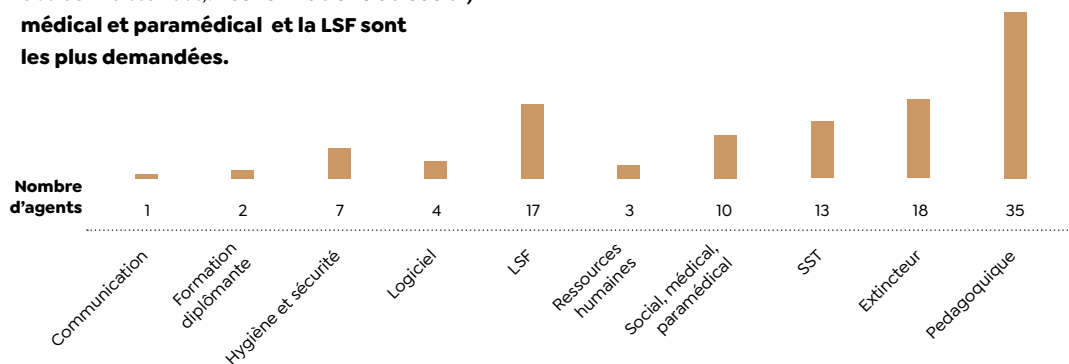
Nombre et coût des formations par axe

AXES DU PLAN DE FORMATION	NOMBRE D'ACTIONS DE FORMATION 2023	TOTAL EN € 2023	NOMBRE D'ACTIONS DE FORMATION 2022	TOTAL EN € 2022
1. Axes transversaux liés aux besoins institutionnels Exemples : - LSF - Actualité RH : loi de transformation de la fonction publique - Accompagner une jeune victime de harcèlement ou de bizutage	30	23 328	8	11 0309
2. Axes liés au projet d'établissement 2021-2025 Exemple : - Pilote PIA	24	37 478	26	30 777
3. Axes formations liées à l'évolution professionnelle et au développement des compétences Exemples : - Communication non violente - Formations thématiques (conduites à risque à l'adolescence, la sanction éducative, la notion de responsabilité) - Stage d'entraînement à la LPC	28	22 406	31	28 065
TOTAL	82	83 212	65	70 151

DOMAINES DE FORMATION

Les domaines couverts sont variés.
Exemple : Accompagnement éducatif, parental et social (analyse des pratiques) et enseignement adapté et dispositif inclusif (perfectionnement des connaissances). **Les formations du social, médical et paramédical et la LSF sont les plus demandées.**

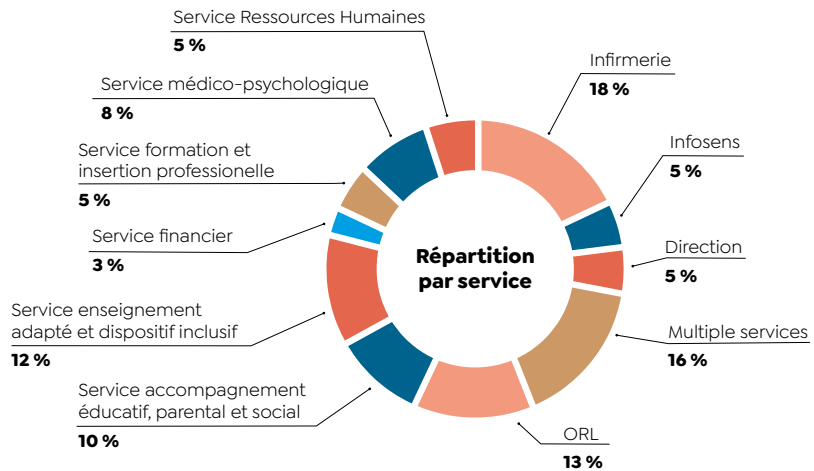
Les agents de l'INJS de Paris ont bénéficié de **3 030 heures de formation représentant 410,5 jours** (contre 170 jours en 2022).



FORMATIONS INDIVIDUELLES

SERVICE	NOMBRE DE FORMATION 2023	DOMAINE DE LA FORMATION	NOMBRE DE FORMATION 2022
Infirmierie	11	LSF	9
Infosens	3	LSF, ACFOs	2
Direction	3	SST, FALC	2
Multiples services	10	SST, FALC, LSF	8
ORL	8	LSF, ACFOs, Éducation auditivo-verbale	8
Service accompagnement éducatif, parental et social	6	LSF, analyse des pratiques, approche systémique, psychopédagogie	6
Service enseignement adapté et dispositif inclusif	7	LSF, difficulté d'apprentissage, VES	11
Service financier	2	LSF, Excel, WinM9	1
Service formation et insertion professionnelle	3	LSF, Pronote, EDT	3
Service médico-psychologique	5	Évaluation et prise en charge des victimes d'agressions	3
Service Ressources Humaines	3	SST, chômage	4
TOTAL GÉNÉRAL	61		57

Agents ayant suivi au moins une action de formation



FORMATIONS DIPLÔMANTES

2 actions de formation diplômantes ont été financées (contre 5 actions en 2022) :

- Dua921-du relation homme animal
- Rééducation du raisonnement logico-mathématique.

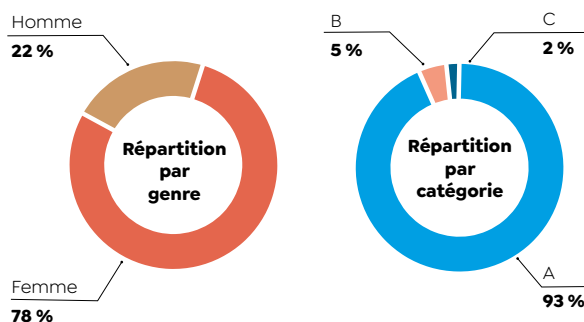
FORMATIONS COLLECTIVES POUR PLUSIEURS SERVICES

Au total, **21 formations collectives** ont été organisées pour 110 agents :

- Analyse des pratiques
- FALC
- SST
- LSF
- Extincteur
- WinM9
- Colloque ACFOS

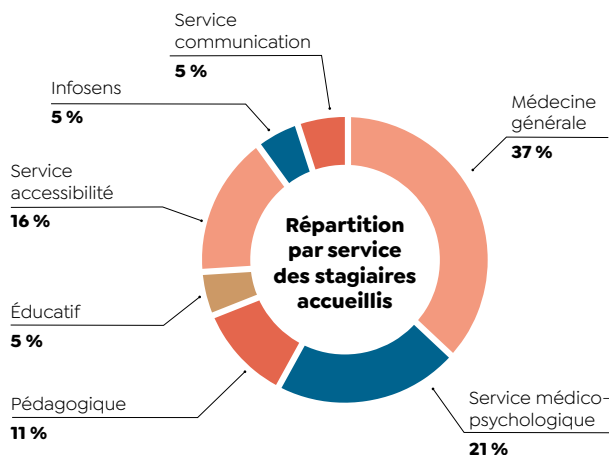
En 2022, 8 formations collectives ont été organisées pour 46 agents.

SERVICE	MULTIPLE SERVICE	SERVICE PÉDAGOGIE	SERVICE ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, PARENTAL ET SOCIAL	SERVICE FINANCIER	SERVICE FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNEL	SERVICE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE	TOTAL GÉNÉRAL
Communication	1						1
Hygiène et sécurité (sst-extincteur)		31	1	2			34
Logiciel				4			4
LSF	23			3	10	4	40
Ressources humaines	3						3
Social-Médical-Paramédical	10		6			12	28
TOTAL GÉNÉRAL	37	31	7	9	10	16	110



LES STAGIAIRES ACCUEILLIS

En 2023, **19 stagiaires** ont été accueillis dans les services (contre 28 stagiaires en 2022).



LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'administration se réunit 3 fois durant l'année. Il délibère sur le budget et est informé de l'avancement du projet d'établissement de l'INJS de Paris.

Composition au 31/12/2023

MEMBRES NOMMÉS

Mandat de 3 ans

- **Agnès JEANNET**, inspectrice générale des affaires sociales, Présidente du CA
- **Pierre DENIZIOT**, délégué spécial auprès de la Présidente Région Île-de-France
- **Lamia EL AARAJE**, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap
- **Fatiha HADDI**, inspectrice de l'Éducation nationale, Académie de Paris, Service de l'École inclusive - Scolarisation en milieu spécialisé (ASH1)
- **Yves MATILLON**, directeur I.S.T.R., université Claude Bernard – Lyon 1
- **Frédéric PELLION**, psychiatre, responsable du service médico-psychologique de l'Institut
- **Brigitte VAZQUEZ**, présidente de l'Amicale des anciens élèves de l'Institut

MEMBRES ÉLUS

Mandat de 3 ans

(Elections en octobre 2022 : collège 2
et octobre 2023 : collège 1 et 3)

Collège n° 1 :

Représentant des personnels enseignants

- **Benoît DEVOS**, professeur d'enseignement général
- **Karine FOUET**, professeur d'enseignement général
- **Myriam SOUFFRIN**, professeure de coiffure

Collège n° 2 :

Représentant du personnel éducatif

- **Pascale MASSON**, éducatrice spécialisée

Collège n° 3 :

Représentant du personnel administratif et des services généraux

- **Sandrine BELAUBRE**, psychologue

Mandat d'1 an (Elections en octobre 2023)

Collège n° 4 :

Représentant des parents d'élèves

- **Estelle REBUT**

Collège n° 5 :

Représentant des élèves

- **Mattéo BEDDOCK**, élève en 1^{ère} générale au Lycée Rodin

LES COMITÉS SOCIAUX D'ADMINISTRATION

LE COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)

Le Comité Social d'Administration est une instance représentative du personnel dotée de compétences consultatives sur les sujets ayant une incidence sur le fonctionnement et sur l'organisation de l'établissement comme l'organisation et les conditions générales de fonctionnement des services ou la modernisation des méthodes et des techniques de travail et leur incidence.

Composition au 31/12/2023

MEMBRES REPRÉSENTANT L'ADMINISTRATION

- **Paul FLAD**, directeur et président

Experts

- **Marie-Françoise CALVINO**, responsable du service des ressources humaines
- **Joffrey HAREL**, chef de service accompagnement éducatif, parental et social
- **Denis HENNEQUIN**, secrétaire général
- **Vincent LARRONDE**, chef de service formations et insertions professionnelles
- **Anne PICAUD**, cheffe de service patrimoine
- **Delphine SIGURET**, cheffe de service enseignement adapté et dispositif inclusif

MEMBRES REPRÉSENTANT LE PERSONNEL

Titulaires

- **Céline COUMONT** - FO
- **Laure BEYRET** - FO
- **Sonia HASSANI** - FO
- **Sylvie CAYROU** - FO
- **Youssef ALAMI** - SNJSJA - UNSA
- **Myriam DOUCET** - SNJSJA - UNSA

Suppléants

- **Elsa ABDESSADOK** - FO
- **Angélique ROBERT** - FO
- **Baptiste HAUDOS DE POSSESSE** - FO
- **Karine FOUET** - FO
- **Jean-Yves LANGLOIS** - SNJSJA - UNSA

LE COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION EN FORMATION SPÉCIALISÉE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSA EN F3SCT)

Le CSA en F3SCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des personnels ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

MEMBRES REPRÉSENTANT L'ADMINISTRATION

- **Paul FLAD**, directeur et président

Composition au 31/12/2023

MEMBRES REPRÉSENTANT LES PERSONNELS

Titulaires

- **Céline COUMONT** - FO
- **Laure BEYRET** - FO
- **Sonia HASSANI** - FO
- **Sylvie CAYROU** - FO
- **Youssef ALAMI** - SNJSJA - UNSA
- **Myriam DOUCET** - SNJSJA - UNSA

Suppléants

- **Elsa ABDESSADOK** - FO
- **Angélique ROBERT** - FO
- **Baptiste HAUDOS DE POSSESSE** - FO
- **Karine FOUET** - FO
- **Jean-Yves LANGLOIS** - SNJSJA - UNSA

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF

- **Mohamed ABGAOU**, responsable des services techniques
- **Marie-Françoise CALVINO**, responsable du service des ressources humaines
- **Marc DANIEL**, responsable des services généraux
- **Denis HENNEQUIN**, secrétaire général
- **Docteur Zhaneta GABROVSKA**, médecin de prévention
- **Françoise LALLIER**, inspectrice santé & sécurité au travail
- **Lise LADOUCEUR**, conseiller de prévention



LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

La direction a choisi de redynamiser cette instance en l'ouvrant à tous : professionnels, familles et élèves !

Le Conseil de la Vie Sociale a pour objectif de favoriser la participation et l'expression des familles et des élèves au fonctionnement de l'institut par le biais de leurs représentants, élus chaque année en début d'année scolaire. Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question relative au fonctionnement de l'établissement.

Composition au 31/12/2023

6 MEMBRES ÉLUS

Mandat de 3 ans

• Laurence BRIGEOIS et Estelle MOUNIER

représentent les familles

• 4 représentants des élèves :

- Capucine-Lou LIATOUT, CAP 1 Coiffure
- Silamaka BOUNE, 6^e projet
- Elise LACOUR, 2nd GT UEE au Lycée Rodin
- Ornella HERKAT, CAP 1^{ère} année sérigraphie industrielle au Lycée Corvisart

6 MEMBRES DÉSIGNÉS

• 3 représentants du personnel

(désignation en fonction de la représentativité au CSA de l'INJS)

• 1 représentant pour le ministère de tutelle

• 1 représentant pour l'ARS

• 1 représentant pour le Conseil d'Administration de l'INJS

Chaque membre titulaire, élu ou désigné, a un suppléant.

1 MEMBRE AVEC VOIX CONSULTATIVE

Le directeur ou son représentant.



2022 / 2023

EN IMAGES



Octobre 2022 **Formation secourisme avec la Protection Civile**



Novembre 2022 **Fête de l'Abbé de l'Épée**



Novembre 2022 **DUO DAY au Sénat**



Novembre 2022 **Remise de diplômes**



Décembre 2022 **Chantsigne**



Janvier 2023 **Journée Portes Ouvertes**



Décembre 2022 **Récolte de miel**



Mars 2023 **Arrivée du nouveau directeur, M. FLAD**



Avril 2023
Visite G. DARRIEUSECQ, Ministre du handicap



Avril 2023 **Tournage de « L'œil et la main »**





GLOSSAIRE

AGEFIPH : association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ARS : agence régionale de santé

ASH : adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

CAFERUIS : certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

CAMPS : centres d'action médico-sociale précoce

CAPA : certificat d'aptitude professionnelle en alternance

CAPEJS : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds

CET : compte épargne temps

CHSA : centre hospitalier Saint-Anne

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CIM-10 : classification internationale des maladies, 10^e révision

CNRS : centre national de la recherche scientifique

CPSAS : centre de promotion sociale des adultes sourds

CRPMS : centre de recherches psychanalyse, médecine et société, université Paris Diderot

CTE : comité technique d'établissement

CVS : conseil de la vie sociale

dB : décibel

DASCO : direction des affaires scolaires (Ville de Paris)

DGCS : direction générale de la cohésion sociale

DGESCO : direction générale de l'enseignement scolaire

DGLFLF : délégation générale à la langue française et aux langues de France

DUI : document unique informatisé

EN : éducation nationale

ETP : équivalent temps plein

FALC : facile à lire et à comprendre

FHF : fédération hospitalière de France

FIPHFP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

FLE : français langue étrangère

FO : force ouvrière

GRAL : groupe de recherche sur les troubles des apprentissages et du langage

INJA : institut national des jeunes aveugles

INS-HEA : institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés

ISTR : institut des sciences et techniques de la réadaptation

LfPC : langue française parlée complétée

LPC : langage parlé complété

LSF : langue des signes française

OFII : office français de l'immigration et de l'intégration

PHRC : programme hospitalier de recherche clinique

PIA : projet individualisé d'accompagnement

PLI : projet linguistique institutionnel

PLP : projet linguistique personnalisé

PPS : projet personnalisé de scolarité

PRPI : projet recherche partenariat et innovation

RFDSL : réseau francophone en déficience sensorielle et du langage

RFS : réseau francilien surdit 

RPI : recherche, partenariat et innovation

SMP : service m dico-psychologique

SNJSJA : syndicat des instituts de jeunes sourds et de jeunes aveugles

SRAE : structure r gionale d'appui et d'expertise

TELSF2 : test de langue des signes fran aise

UFA : unit  de formation d'apprentis

UF-SSP : unit  fonctionnelle « Surdit  et souffrance psychique », GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences

VAE : validation des acquis et de l'exp rience

VES : validation des  tudes sup rieures

Directeur de la publication Paul FLAD •
Coordination Audrey BOURLOT •

Comit  de r daction Mohamed ABGAOU, B n dicte ANDRE, Rapha lle BADIE, Marie-Fran oise CALVINO, Arlette CHENEVOT, Marine CLAMENS, C line DERRIEN, Isabelle DUCROQUET, Wayan GUERET, Joffrey HAREL, Denis HENNEQUIN, Claire JAHAN, Karine LAFIANDRA, Vincent LARRONDE, Nathalie MUNIER, Fr d ric PELLION, Saoudat MIAGAT, Anne PICAUD, Delphine SIGURET •

Cr dits photos Fran ois KOVATS, St phane MANGAUD et Anne PICAUD pour l'INJS •

Cr ation graphique et r alisation www.pension-complete.com •

Impression La Marquise

Imprim  sur papier 100 % PEFC - avec encres v g tales



**institut national
de jeunes sourds
de Paris**

254, rue Saint-Jacques
75 005 Paris
01 53 73 14 00
www.injs-paris.fr
direction@injs-paris.fr